

Les notes d'analyse du CIHEAM

N° 50 – Juillet 2009

# L'actualité agricole en Méditerranée

(mai - juin – juillet 2009)

Secrétariat Général du CIHEAM

# L'actualité agricole en Méditerranée de mai à juillet 2009

Secrétariat Général du CIHEAM<sup>1</sup>

**Mai 2009**

## **Environnement - 4 mai 2009**

### ***Objectif du prochain congrès international sur l'apiculture à Montpellier***

La ville française de Montpellier accueillera, du 15 au 20 septembre 2009, la 41ème édition du Congrès international sur l'apiculture. Quelque 10 000 apiculteurs et chercheurs participeront à cette manifestation organisée par la Fédération internationale d'Apiculture (APIMONDIA) en collaboration avec l'Union nationale des Apiculteurs français (UNAF). Ce sera une occasion pour faire le point à propos « *des principales découvertes des deux dernières années en ce qui concerne les aspects relatifs à l'apiculture dans tous ses états* », a affirmé Gérard Arnold, coordinateur scientifique de la prochaine session du congrès. Parmi les thématiques sur lesquelles s'articulera une bonne partie des conférences et des ateliers prévus à cet effet, deux revêtent une importance capitale : la surmortalité des colonies d'abeilles dans plusieurs régions du monde et les effets du réchauffement climatique sur la flore et donc sur l'apiculture.

Au cours des dix dernières années, on a assisté un peu partout dans le monde à une vraie hécatombe au sein des colonies d'abeilles dont les conséquences sur la production du miel se font d'ores et déjà sentir. En France, ce phénomène a été un facteur déterminant dans la diminution des quantités de miel produites de 32 000 tonnes en 1995 à seulement 20 000 tonnes en 2005. Aux USA, une étude menée par l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID) a fait état de la disparition de la moitié des ruches dans 30 Etats au cours de 2007, ce qui a amené les agriculteurs à importer d'Australie et d'autres pays des abeilles pour contribuer à la pollinisation entre autres des amandiers californiens. En Chine, les paysans de la province de Sichuan sont obligés depuis plusieurs années d'effectuer à la main une telle opération.

Les apiculteurs et les chercheurs misent beaucoup sur le futur congrès de Montpellier pour apporter des réponses claires au sujet des causes de la surmortalité des abeilles et des moyens permettant d'atténuer celle-ci. Ils attendent également du congrès qu'il parvienne à identifier de manière pratique des plans qui soient efficaces pour s'accommoder, à l'avenir, du réchauffement climatique. A cet égard, un bilan exhaustif sera tiré de « la jachère apicole », une expérience menée depuis plusieurs années dans certains pays européens et consistant à aménager des prairies dédiées exclusivement à l'alimentation des abeilles.

---

<sup>1</sup> Cette note d'analyse reprend les brèves publiées sur l'Observatoire du CIHEAM en mai, juin et juillet 2009, à partir du travail de recherche des informations et de rédaction réalisé par Sébastien Abis, Hassane Tlili, Pierre Blanc, Paula Cusi Echaniz et Fabienne Fontan.

## **Espagne - 4 mai 2009**

### ***Un plan stratégique pour répondre à la crise du secteur laitier***

Le Ministère de l'environnement et le milieu rural et marin a prévu de tenir, au cours du mois de mai 2009, plusieurs réunions avec les principales organisations espagnoles du secteur laitier afin de mettre en place le Plan stratégique « Horizon 2015 », présenté le 30 mars dernier. Ce plan est destiné à pallier aux graves difficultés du secteur et à répondre aux nombreuses manifestations des éleveurs ces derniers mois. Il se compose de cinq axes principaux : la restructuration du secteur, l'amélioration de la compétitivité et de la qualité, l'équilibre du marché, l'amélioration de l'information et la transparence de la production et de la commercialisation du lait ainsi que le renforcement de la cohésion interprofessionnelle.

Chaque axe comprend une série des mesures concrètes : par exemple, la proposition de cession du droit d'utilisation du quota de la Réserve nationale, instrument qui n'a encore jamais été utilisé en Espagne. Le plan dispose, en outre, d'un budget de 60 millions d'euros d'aides afin d'améliorer la qualité des exploitations.

Le secteur laitier espagnol s'est radicalement reconverti au cours des dernières années. Le nombre d'exploitations a été divisé par six, passant de 137 000 en 1993 à 24 200 en 2009. Beaucoup d'éleveurs n'ont pu résister face à des prix en baisse pendant plusieurs années, souvent au-dessous des coûts de production. Dans le contexte actuel de crise économique, les producteurs de lait sont durement touchés par la baisse des tarifs du prix du lait à la production, une chute qu'ils estiment à 40 % sur les quinze derniers mois. La principale cause de la baisse en Espagne est la diminution de la consommation et l'excédent de lait dans le marché, provenant des importations « massives » et du mauvais procédé de quelques producteurs espagnols, ont affirmé les organisations du secteur. La situation internationale n'appelle pas à l'optimisme. L'Inde et la Chine ont freiné la demande de lait, les excédents inondent l'industrie européenne et les éleveurs assurent qu'ils sont dans la pire crise de l'histoire récente du secteur. Le 16 avril dernier, les éleveurs laitiers espagnols (ASAJA, COAG et UPA) avaient manifesté à Madrid afin de demander au gouvernement des mesures extraordinaires pour aider le secteur à affronter la crise économique. Face à ce qui a été qualifié comme des « réponses insuffisantes ou nulles de la part du gouvernement », les organisations et coopératives du secteur ont prévu de poursuivre les mobilisations tout au long du mois de mai 2009. Les syndicats demandent plus de contrôle des importations, ainsi que des mesures pour diminuer les excédents dans le marché.

Il convient de rappeler que la crise du secteur laitier affecte tous les pays européens. Ainsi, l'European Milk Board, qui représente les intérêts des producteurs laitiers dans quatorze pays membres, réclame une régulation européenne pour adapter l'offre à la demande. Ils ont promu une manifestation, le 29 avril 2009, qui a eu lieu dans 12 pays, sous le même slogan « Une régulation flexible des volumes pour des prix de lait justes ».

## **Environnement – 6 mai 2009**

### ***Une meilleure gestion hydrique dans le secteur agricole européen***

L'Agence européenne pour l'environnement (AEE) a présenté, le 17 mars 2009, un rapport sur la rareté de l'eau intitulé « Water resources across Europe-confronting water scarcity and drought ». L'étude affirme que dans beaucoup de régions européennes, on observe une surexploitation des ressources hydriques liées à l'agriculture. En effet, l'agriculture représenterait 24 % de l'extraction d'eau en Europe (et jusqu'à 80 % dans certains pays du Sud de l'Europe) avec un fort impact sur les réserves car seul un tiers de l'eau utilisée est récupéré. Cette surexploitation entraîne une augmentation des probabilités de pénurie en eau, tout en diminuant sa qualité à cause des polluants. Cela peut, entre autres, endommager les écosystèmes des rivières et des lacs quand ceux-ci s'assèchent. Selon l'Agence, jusqu'à présent, les mécanismes existants concernant la régulation du prix et de gestion de l'eau ne sont pas parvenus à limiter la demande. En outre, les lois de limitation d'extraction de l'eau n'ont pas été suffisamment énergiques.

L'Agence propose comme solution de faire payer aux agriculteurs le véritable coût des systèmes d'irrigation, afin d'éviter le gaspillage et ainsi encourager des pratiques plus durables. Le rapport montre ainsi que si les prix reflétaient les véritables coûts, si l'extraction illégale d'eau était effectivement sanctionnée et si l'eau était payée en fonction du volume, les fermiers réduiraient leur consommation en eau ou adopteraient des mesures plus efficaces. Selon l'Agence, la taxation de l'eau est le mécanisme principal pour parvenir à une irrigation efficace et pour trouver un équilibre entre l'économie et les objectifs environnementaux et sociaux. Le rapport souligne aussi la nécessité de stimuler les fermiers au niveau national et européen à l'adoption des techniques économes d'eau à travers des aides, plus de formation et d'appui à la recherche.

### **Pêche – 13 mai 2009**

#### ***Les filets de pêche abandonnés ou perdus nuisent considérablement aux écosystèmes marins de la planète***

Le volume des équipements abandonnés par les pêcheurs dans les mers et les océans est estimé à 640 000 tonnes, soit 10 % des déchets marins. C'est l'une des conclusions principales d'une étude publiée le 6 mai 2009 et entreprise conjointement par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). De tels équipements sont responsables de ce que les auteurs de l'étude qualifient de « *pêche fantôme* », une « *capture continue des poissons ou des autres animaux comme les tortues, les oiseaux de mers, les mammifères marins qui sont piégés* » jusqu'à leur mort dans des conditions atroces.

En outre, ces déchets contribuent à l'altération des sols sous-marins et engendrent « *des dangers de navigation qui peuvent causer des accidents en mer et endommager des bateaux* », précisent les auteurs de l'étude. Et d'ajouter que le recours à des filets, de plus en plus résistants, fabriqués à partir de matières synthétiques ne peut qu'aggraver la situation : « *Si un filet maillant est perdu, il peut continuer à pêcher tout seul pendant des mois -parfois pendant des années- et tuer sans distinction des poissons et d'autres animaux...* ». Pour y remédier, les auteurs de l'étude avancent une série de propositions dont des incitations financières pour récompenser les pêcheurs signalant ou ramenant des équipements perdus et l'utilisation de matériaux biodégradables pour la confection de nasses et autres pièges. Ils ont appelé également la communauté internationale à prendre le problème à bras le corps, lors de la Conférence internationale sur les océans qui s'est tenue à Manado (Indonésie) du 11 au 15 mai 2009.

### **Tunisie – 13 mai 2009**

#### ***Miser sur l'expérience en matière d'eau usée traitée pour faire face aux risques liés aux ressources hydriques***

La Tunisie a su au cours des deux dernières décennies mener à bien une politique publique visant à mieux gérer le dossier des pressions exercées sur ses ressources hydriques et à mieux rationaliser les usages de celles-ci. Mais des efforts gigantesques devraient encore être déployés pour faire face aux multiples défis qui se posent, à l'avenir, dans ce pays concernant une ressource, de plus en plus rare, et de plus en plus convoitée. Ce constat vient d'être dressé lors d'un colloque organisé à Tunis sur la thématique suivante : « *L'eau dans la région de la Méditerranée : un enjeu stratégique* ». Il a été remarqué, par exemple, que le tourisme, une source importante des devises pour l'économie nationale, absorbe plus des deux tiers des quantités d'eau mobilisées dans les régions touristiques, notamment au Cap-Bon et dans les stations balnéaires des autres régions côtières. Or, il est urgent de travailler à un usage de l'eau dans ce secteur afin de subvenir aux besoins des touristes mais aussi de procéder à une meilleure répartition rationalisée de la ressource entre les différents usagers.

Selon Habib Chaieb, Directeur des eaux non conventionnelles et de la recharge artificielle auprès du Ministère de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques, la Tunisie est parvenue, au cours de la dernière décennie, à mobiliser 88 % de ses eaux grâce notamment à ses 29 grands barrages, ses

825 lacs collinaires et ses 95 000 puits équipés. Mais dans son dernier rapport à propos du développement au Maghreb et au Moyen-Orient, la Banque mondiale recommande à tous les pays de la région de revoir leur stratégie portant sur le capital hydrique pour faire face à bien des défis, dont la surexploitation actuelle des eaux souterraines, l'envasement des retenues des barrages et des lacs collinaires ainsi que les conséquences des changements climatiques sur les régimes hydriques. La Tunisie en est consciente depuis plusieurs années. C'est la raison pour laquelle elle s'est engagée, par exemple, dans des programmes très ambitieux en matière d'eau usée traitée.

## **Europe – 13 mai 2009**

### ***Quelles priorités agricoles et environnementales pour l'Espagne et la Hongrie en 2010-2011 ?***

Le 11 mai 2009, se sont tenues diverses réunions à Budapest (Hongrie) entre fonctionnaires hongrois et espagnols afin de travailler sur le programme commun de la présidence tripartite de l'Union européenne (UE) que les deux pays assureront avec la Belgique entre janvier 2010 et juin 2011. Pour rappel, depuis janvier 2007, il a été mis en place un système de « présidence trio » de 18 mois, par lequel les pays concernés élaborent un programme commun et coopèrent entre eux pour assurer la continuité des affaires. L'Espagne prendra la Présidence en janvier 2010, puis ce sera la Belgique en juillet 2010 et la Hongrie en janvier 2011. La réunion de Budapest est la troisième qui se tient entre ces pays depuis un an. L'adoption du programme final des 18 prochains mois sera effectuée lors du sommet du Conseil européen de décembre 2009. En parallèle, chaque pays devra définir les lignes directrices de sa propre présidence.

Les échanges à Budapest ont permis notamment d'analyser les priorités des deux pays en matière d'agriculture, de pêche et d'environnement. La ministre espagnole de l'environnement et du milieu rural et marin, Elena Espinosa, et le ministre de l'agriculture hongrois, Jozsef Graf, se sont accordés sur la nécessité de maintenir la Politique Agricole Commune (PAC) au delà de 2013 car elle est considérée comme une politique essentielle pour l'Europe, en particulier pour les pays où les populations rurales restent importantes et où les risques environnementaux s'amplifient. Autre point traité : la nécessité de développer la diversification, la qualité et la spécificité des produits agroalimentaires. Pour ce qui est de l'environnement, les priorités sont la poursuite de la lutte contre le changement climatique et la définition de stratégies d'adaptation aux nouvelles contraintes écologiques sur 4 piliers : le binôme changement climatique et énergie, l'implémentation des accords internationaux signés, la coopération régionale et l'intégration européenne de la politique d'adaptation au changement climatique. Enfin, les deux pays ont abordé les problèmes qui traversent le secteur laitier en Europe et se sont mis d'accord pour demander conjointement à la Commission européenne la possibilité d'établir des mesures additionnelles pour stabiliser ce secteur gravement affecté par des prix trop bas. En outre, l'Espagne veut promouvoir, lors de sa présidence, les politiques de biodiversité profitant de la célébration en 2010 de l'Année internationale de la Biodiversité.

## **Alimentation – 14 mai 2009**

### ***La France demeure attentive sur l'accord en Europe de viandes américaines sans hormones***

Tout en se félicitant de l'accord conclu le 6 mai 2009 entre la Commission européenne et les Etats-Unis, en vue de régler le litige commercial euro-américain à propos de la viande du boeuf américain aux hormones, la France reste vigilante quant aux conditions de mise en oeuvre des dispositions relatives à l'importation des viandes bovines américaines fraîches sans hormones. « *L'accord que nous avons obtenu préserve le modèle et la sécurité alimentaire européenne qui ne sont pas négociables* », a indiqué Michel Barnier, Ministre français de l'Agriculture et de la Pêche, cité dans un communiqué rendu public par le Ministère le 7 mai 2009. Ainsi, en réagissant vite à l'accord, le Ministre entend mettre en exergue une requête exprimée à la fois par les opérateurs des viandes bovines françaises ainsi que par les associations de défense de consommateurs : les viandes de boeuf américain non traitées aux hormones et exportées en Europe devraient obéir aux mêmes règles appliquées aux viandes similaires européennes en matière de sécurité alimentaire sanitaire.

Rappelons que l'accord conclu entre Bruxelles et Washington met fin à un conflit qui dure entre les deux parties depuis plus de vingt ans. Il prévoit que les Etats-Unis renoncent à toutes les poursuites engagées auprès de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) contre les pays membres de l'Union européenne pour avoir refusé, au nom du principe de précaution, d'importer du boeuf américain traité aux hormones. Il prévoit également que les surtaxes imposées, en représailles au refus de ces pays, aux produits alimentaires européens exportés aux USA soient retirées. En contrepartie, les Etats-Unis pourront augmenter progressivement, d'ici quatre ans, les quantités de viande de boeuf non traité aux hormones de croissance, de 11 500 tonnes par an à 45 000 tonnes à partir de la quatrième année.

## **Liban – 17 mai 2009**

### ***Une ONG libanaise nourrit le débat sur l'agriculture et la sécurité alimentaire***

Très active dans le travail de sensibilisation de la population aux problèmes d'ordre environnemental et aux impératifs du développement durable, Green Line, une ONG libanaise s'investit de manière originale dans la campagne des élections législatives qui auront lieu dans le pays le 7 juin 2009. Pour ce faire, elle a opté pour des spots écrits et audiovisuels adressés aux électeurs afin de les encourager à interpeller les candidats sur les droits des citoyens en matière de préservation des ressources naturelles du Liban, de sécurité alimentaire et de qualité de vie.

Les spots portant sur l'agriculture feront l'objet d'une table ronde organisée, le 17 mai 2009, à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la sécurité alimentaire. « *L'agriculture est un secteur multifonctionnel qui a un rôle majeur dans la protection de l'environnement et dans l'équilibre de la répartition démographique, puisqu'elle aide à combattre l'exode rural* », explique Ali Darwiche, un responsable de Green Line au quotidien libanais « l'Orient Le Jour » qui a consacré à cette démarche originale un article dans son édition du 14 mai 2009. D'autres tables rondes sont programmées, entre autres, sur les énergies renouvelables et les ressources en eau dont la gestion doit être confiée au service public, estime Green Line qui défend ardemment la thèse selon laquelle « *l'eau n'est pas une denrée à vendre* » mais un service ayant sûrement un coût.

L'ONG compte par ailleurs publier des rapports bien détaillés dans lesquels elle exprimera sa vision quant aux contours des politiques publiques à mener, à l'avenir, dans les différents domaines liés au développement durable dont l'agriculture et la sécurité alimentaire. Ces documents seront adressés en premier lieu aux députés.

## **Maroc – 20 mai 2009**

### ***Le Haut Commissariat au Plan réalise une étude consacrée aux classes moyennes***

Le Haut Commissariat au Plan (HCP), l'organe marocain chargé de la planification économique, a présenté entre le 6 et le 19 mai 2009 une étude intitulée « Les classes moyennes marocaines, caractéristiques, évolution et facteurs d'élargissement ». Celle-ci a été élaborée à partir de « l'enquête sur les revenus et les niveaux de vie 2007 ». Selon le HCP, l'objectif est de mettre à la disposition des pouvoirs publics et des chercheurs un outil de travail adéquat afin de pouvoir instaurer une nouvelle politique de répartition de revenus, plus adaptée aux réalités émergentes et favorables aux classes moyennes. Il s'agit de la première enquête de ce type réalisée au Maroc.

La première phase de l'étude présente les questions méthodologiques et certains aspects démographiques et socio-économiques des classes moyennes marocaines (l'étude considère comme classes moyennes les ménages se trouvant dans une borne inférieure à 0,75 fois la médiane des revenus et une borne supérieure fixée à 2,5 fois la médiane). Selon cette approche, les classes moyennes au Maroc regroupent 53 % de la population, soit 16,3 millions de personnes, dont 63 % habite en milieu urbain. En effet, la proportion des classes moyennes est plus importante dans les régions les plus urbanisées, comme la région de Casablanca. De plus, le revenu moyen par ménage et par mois des classes moyennes diffère légèrement entre milieu urbain (4402 DH soit 392 €) et milieu rural (4219 DH soit 376 €). Globalement, les dépenses de consommation en alimentation et

habitat des classes moyennes représentent près des 2/3, contre trois quart pour la classe moins favorisée et moins de la moitié pour les classes aisées. Leurs préoccupations majeures sont les aléas liés au coût de la vie, au niveau des revenus et à la sécheresse, suivis de l'insécurité, la morbidité, l'abandon scolaire et le chômage de jeunes. Parmi la population rurale, 45 % appartiennent aux classes moyennes (contre 59 % des populations urbaines). En milieu rural, la moitié des ouvriers agricoles appartiennent ainsi aux classes moyennes tandis que l'autre moitié ferait partie des classes les plus défavorisées. Pour les exploitants agricoles, 40 % sont de classe moyenne et 53 % classe défavorisée.

Une deuxième phase de l'étude est consacrée à l'évolution des classes moyennes entre 1985 et 2007. Il ressort que depuis 2001, leur poids démographique a augmenté et leur niveau de vie s'est amélioré, après une longue période de détérioration entre 1985 et 2001. Cependant, cette amélioration a été moins importante que celle enregistrée par les classes aisées et celles modestes, qui ont davantage bénéficié de la croissance économique et des politiques de lutte contre la pauvreté respectivement. Par ailleurs, les classes moyennes semblent adopter une stratégie visant une meilleure qualité de vie, qui se traduit par de nouveaux comportements sociodémographiques : diminution de la fécondité, plus grande scolarisation et alphabétisation, orientation de l'emploi vers le secteur tertiaire, urbanisation ainsi qu'un plus grand accès aux biens d'équipement durables (bien que seuls 5 % des classes moyennes possèdent un ordinateur). En revanche l'accès à la santé et à l'emploi des classes moyennes demeure faible. Le taux de couverture médico-sanitaire est de 17 % tandis que le taux de chômage a même progressé (31,9 % en 2007 contre 23,5 % en 2001). Enfin, l'emploi rémunéré des classes moyennes a augmenté, entre 2001 et 2007, de 92 % à 95,5 % en milieu urbain et de 51,6 % à 55,5 % en milieu rural.

Globalement, cette étude montre que la croissance économique seule est insuffisante pour réduire les inégalités. Ainsi, une politique publique spécifique en faveur des classes moyennes s'avère nécessaire. Les auteurs de l'étude ont créé dans ce sens un outil d'évaluation de l'impact de toute politique publique économique (fiscale, budgétaire, commerciale, d'investissement, etc.) sur la pauvreté et les inégalités pour le mettre à disposition du gouvernement.

## **Environnement – 25 mai 2009**

### ***La France, pionnière pour combattre en amont les feux de forêt via des lamas***

Par le passé, Christophe Colomb a ramené du Continent américain en Europe de nombreuses espèces animales et végétales. Grâce à lui, la dinde et la tomate par exemple font partie des habitudes culinaires des Méditerranéens. Mais certains spécialistes de la lutte contre les feux de forêts dans la zone méditerranéenne regrettent aujourd'hui que l'explorateur n'ait pas embarqué avec lui, sur le chemin du retour vers le vieux continent, des lamas. En effet, ces animaux s'avèrent des auxiliaires efficaces pour la prévention des incendies de forêt qui représentent l'un des enjeux estivaux les plus cruciaux chaque année dans les zones du pourtour méditerranéen. Ainsi, l'armée française teste depuis 1993 les capacités de ce camélidé domestique d'Amérique du sud à débroussailler ses bases situées dans des espaces boisés, notamment dans les zones menacées de manière fréquente par les feux de forêts. Elle en est tellement satisfaite qu'elle achète de plus en plus de lamas auprès des fermes d'élevage spécialisées situées en France. La base aérienne d'Avord (Cher) vient d'ailleurs d'en acquérir cinq pour nettoyer ses coins inaccessibles aux machines dédiées à ce genre de travail.

Des forestiers ont pu vérifier à travers des expériences menées notamment en Provence le travail soigneux et écologique entrepris par les lamas pour prévenir le débroussaillage des feux de forêts. A la différence des chèvres, ces « chameaux sans bosse » se nourrissent de broussailles sans abîmer les arbres et ont d'autres avantages par rapport aux moyens de prévention et de lutte classiques contre les feux de forêt. Le lama vit, en effet, entre 15 et 20 ans. En outre, il ne coûte qu'environ 1 500 euros contre 16 000 euros pour une heure de travail d'un bombardier d'eau du type « Canadair ».

## **Coopération – 25 mai 2009**

### ***Accord de coopération entre professionnels agricoles italiens et tunisiens***

Le 5 mai 2009, un accord a été signé à Tunis entre MM. Mabrouk Bahri, président de l'Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche (UTAP) et Giuseppe Politi, président de la Confédération italienne des agriculteurs (CIA), afin de renforcer la coopération entre les professionnels agricoles des deux pays.

L'objectif est de dynamiser les liens entre les deux organisations, notamment dans le domaine de la formation, de la divulgation de la recherche scientifique et de l'utilisation des nouvelles techniques de production agricole. L'accord vise aussi le partage d'expériences en matière de certification, traçabilité et sécurité alimentaire, ainsi que l'intensification des relations économiques entre les promoteurs tunisiens et leurs homologues italiens (production, transformation et commercialisation des produits agricoles). Dans ce sens, il a été créé un comité mixte italo-tunisien de suivi formé par des représentants des deux organisations pour développer un programme spécifique de partenariat dans les domaines de l'huile d'olive, les pommes de terre et les fruits et légumes. L'accord prévoit, entre autres, une plus étroite concertation sur le plan international. Il se veut un exemple pour la construction d'un partenariat agricole euro-méditerranéen dans le cadre du projet « Union pour la Méditerranée ».

Lors de sa visite en Tunisie, Giuseppe Politi, président de la CIA et du Comité méditerranéen relevant de la Fédération internationale des producteurs agricoles, a rencontré aussi le ministre tunisien de l'agriculture et des ressources hydrauliques ainsi que des représentants tunisiens du monde économique, bancaire, agricole et coopératif. Les principaux sujets discutés ont été les secteurs de l'huile d'olive, des fruits et légumes, la culture de la vigne et le développement rural. L'Italie est le deuxième partenaire commercial de la Tunisie après la France. En 2008 les exportations agricoles italiennes vers la Tunisie ont atteint 101 millions d'euros tandis que les importations étaient de l'ordre de 35 millions d'euros.

## **Europe – 25 mai 2009**

### ***Les ministres de l'agriculture de l'UE abordent la crise du secteur laitier***

Le lundi 25 mai 2009, s'est tenu à Bruxelles un Conseil des ministres de l'agriculture des pays membres où, notamment, on a mis sur la table la nécessité de prévoir des mesures de soutien additionnelles au secteur laitier européen face à la crise que celui-ci traverse. En effet, cela fait plusieurs semaines que les protestations et les blocages nationaux organisés par les syndicats du secteur du lait, se succèdent un peu partout en Europe. Les manifestants se disent confrontés à un effondrement trop important des prix (les prix du lait ont baissé de 30 % par rapport à avril 2009). Les organisations de producteurs français estiment que la baisse des prix résulte de marchés mondiaux très bas et du manque de régulation européen. L'European Milk Board (EMB), syndicat européen des producteurs de lait, réclame une réduction des quotas de 5 % pour faire remonter les prix et la réintroduction d'une régulation flexible de la production. Dans ce sens, la France, l'Allemagne et l'Autriche, les plus grands pays producteurs de lait, ont présenté à Bruxelles une liste de pétitions pour aider le secteur et ont demandé d'élaborer le plus rapidement possible le premier rapport d'étape de la filière laitière à niveau européen. Les pays veulent, entre autres, que l'Europe assure la compétitivité des produits laitiers communautaires à l'exportation par l'octroi de restitutions à un juste niveau. D'autres États, comme l'Espagne ou l'Italie, sont quand à eux défavorables à un maintien des quotas puisque leur production est encore inférieure à leur demande intérieure ; ils demandent ainsi plus de mesures européennes d'appui au secteur laitier.

À l'issue de la réunion, la Commissaire européenne à l'Agriculture et au Développement rural, Mariann Fischer Boel, a annoncé des mesures ciblées de soutien aux producteurs, dont le versement anticipé des subventions européennes pour alléger leurs difficultés financières (les producteurs laitiers pourront recevoir jusqu'à 70 % de leurs aides à la production pour 2010, dès octobre 2009). En revanche, elle a exprimé le refus de la Commission d'annuler la suppression des quotas. Selon Mariann Fischer Boel, la chute des prix n'est pas due à l'augmentation des quotas

(car « en 2008 la production dans l'UE a diminué malgré la hausse des quotas ») : elle est au contraire la conséquence d'une demande de lait plus faible.

Pour rappel, depuis 2007 ans les quotas laitiers augmentent de 1 % chaque année et il est actuellement prévu de faire disparaître le mécanisme en 2015 dans le cadre de la révision à moyen terme de la Politique agricole commune.

## **Eau – 25 mai 2009**

### ***La Sécheresse en Mésopotamie, retour de l'hydro-diplomatie***

La sécheresse sévit en Mésopotamie et les pays en aval de l'Euphrate, l'Irak et la Syrie, viennent de démarcher la Turquie pour qu'elle laisse passer davantage de volumes d'eau. Avec la raréfaction importante des précipitations depuis deux ans, les récoltes de blé en Syrie ont ainsi été divisées de moitié en 2008, ce pays devant alors annuler les contrats d'exportation. Pire que cela, la Syrie a même dû importer du blé pour la première fois depuis de nombreuses années. Pour un pays très agricole, cette crise a des répercussions très graves. En particulier dans les régions du nord-est du pays, l'ONU vient de caractériser la crise de « pire période de sécheresse de ces quatre décennies » en appelant à une levée de fonds de 20 millions de dollars pour soutenir les éleveurs et agriculteurs en grande difficulté. Il semble que la sécheresse ait accéléré l'exode de ces populations vers les villes, surtout à Damas. Cette sécheresse intervient après que le gouvernement a décidé une augmentation des prix des combustibles et la libéralisation des prix des engrais. Face à l'ampleur de la crise, la présidence vient de promulguer un décret permettant l'allongement de la durée des emprunts. De son côté, le gouvernement a annoncé le versement d'un milliard de livres syriennes au Fonds de soutien à l'agriculture. Enfin, Damas a demandé à Ankara l'accroissement du débit à la frontière syrienne.

En Irak, la situation semble également très défavorable, le ministre irakien des Ressources hydrauliques ayant averti le 24 mai de l'imminence d'une crise affectant les agriculteurs de son pays. Dans la province de Nadjaf déjà peu épargnée par la guerre, les agriculteurs se sont vu interdire l'ensemencement des rizières. Par ailleurs, à l'instar de Damas, Bagdad a également demandé à Ankara de libérer davantage d'eau que ce qui est prévu dans l'accord de 1987.

Selon cet accord, la Turquie doit assurer un débit de 500 mètres cubes d'eau par seconde. Par ailleurs, Syriens et Irakiens avaient signé un accord en 1989 qui prévoyait un partage de ce débit dans les proportions de 42 % pour les premiers et de 58 % pour les seconds. En réponse à ces demandes, la Turquie a répondu le 29 mai par la bouche de son ministre des Affaires étrangères, Ahmad Davutoglu, que le débit passera à 600 mètres cubes/seconde « *dans les jours à venir* », ce qui est inférieur à la demande irakienne d'un débit de 700 mètres cubes/seconde. Mais l'Irak semble trop affaibli pour obtenir gain de cause.

## **Monde – 26 mai 2009**

### ***Des fermes verticales urbaines comme piste à long terme pour la sécurité alimentaire ?***

Une ferme verticale est, en terme général, une tour ou structure verticale où l'on cultive des quantités significatives de produits alimentaires de manière à produire plus sur une emprise de sol réduite. Cette idée de base, développée à l'origine par le professeur américain Dickson Despommier, a entraîné la prolifération des recherches sur le sujet de la part d'architectes, biologistes et agronomes. La plupart des projets présentés jusqu'ici portent sur des fermes de très haute technologie, sorte de micro-écosystèmes autosuffisants, placées à l'intérieur des villes. Autonomes en énergie grâce à des panneaux photovoltaïques et des éoliennes, ces fermes incorporeraient des systèmes de recyclage d'eaux usées et de déchets organiques solides. Il s'agit d'une nouvelle conception de l'agriculture, qui essaye de répondre aux problèmes mondiaux croissants en termes de disponibilité de terres arables et à la nécessité de multiplier la production alimentaire face à aux contraintes structurelles qui se renforcent. Les fermes verticales emploieraient la culture hydroponique pour leurs productions, une technique permettant de cultiver

en intérieur en remplaçant le sol par une solution liquide contenant des minéraux naturels. Celle-ci permet d'accélérer le processus de maturation des fruits et légumes, et donc d'obtenir plusieurs récoltes par an. La culture sous serre et hors sol est déjà une méthode employée par les agriculteurs.

Par ailleurs, les fermes verticales urbaines se veulent une solution plus écologique car elles permettraient d'approvisionner directement les villes et ainsi réduire au maximum le transport des fruits et légumes et les émissions de CO<sub>2</sub>. De plus c'est une agriculture indépendante des saisons et des aléas climatiques. À titre d'exemple, Dickson Despommier et Eric Ellingsen ont imaginé, en 1999, une ferme verticale en forme de pyramide de verre. Les français Pierre Sartoux et Augustin Rosenstiehl de l'atelier SOA architectes ont présenté, en 2005, une « Tour vivante » qui réunit agriculture, logements et bureaux, une solution qui se veut plus rentable économiquement. Les nord-américains Andrew Kranis, Blake Kurasek et Chris Jacobs, ainsi que le canadien Gordon Graff ou le belge Vincent Callebaut, ont imaginé différents modèles des fermes verticales, dont la teneur en innovation est surprenante. Cependant, le concept a reçu également des critiques, notamment de type économique, car ces techniques de haute technologie semblent très coûteuses à développer industriellement. En outre, il n'est pas prouvé que produire « verticalement » soit réellement plus écologique.

Pour le moment, les fermes verticales ne sont donc qu'un projet futuriste mais qu'il convient d'observer sans doute attentivement quand il s'agit de penser à long terme les voies et moyens pour assurer une plus grande sécurité alimentaire mondiale.

**Juin 2009**

#### **Environnement – 2 juin 2009**

##### ***De plus en plus de maladies animales émergentes à cause du réchauffement climatique***

Le réchauffement climatique est responsable de l'émergence et de la réémergence de maladies animales dont certaines sont transmissibles à l'homme. Telle est la principale conclusion d'une étude menée par l'Organisation mondiale de la Santé animale (OIE), en marge des travaux de sa 77<sup>ème</sup> assemblée générale tenue à Paris au mois de mai 2009. Celles, plus citées que d'autres par 126 des 174 pays membres de cette organisation ayant participé à l'étude, sont la fièvre de la Vallée du Rift, le virus du Nil occidental et la peste équine. En rendant compte des résultats de l'étude, Bernard Vallat Directeur Général de l'OIE, a précisé que 71 % des pays ayant collaboré à ce travail avaient fait part de leur inquiétude quant à l'impact du réchauffement climatique sur la santé animale. Il a ajouté que de plus en plus de pays attribuaient « *au changement climatique l'apparition d'au moins une maladie émergente ou réémergente, sévissant ou ayant sévi sur leur territoire* ».

D'autres études menées auparavant par l'OIE ont montré l'existence d'une corrélation entre l'intensification des échanges commerciaux licites et parfois illicites (vente d'animaux sauvages par exemple) d'une part, et l'apparition de telles maladies dans des espaces nouveaux, d'autre part. L'étude portant sur les effets du changement climatique et la santé animale va dans le même sens. En témoigne la liste de plus en plus longue de maladies animales qui traversent facilement les pays et les continents. C'est, entre autres, le cas de la maladie de la langue bleue qui sévit durement en Europe du Nord.

Comment faire pour endiguer ces maladies ? L'étude propose plusieurs pistes dont tout particulièrement le renforcement de la coopération entre le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du Climat (GIEC) et les organisations internationales compétentes en la matière, c'est à dire l'OIE, la FAO et l'OMS. Dans le domaine de la recherche, il faudrait déployer des efforts supplémentaires pour arriver à prévoir certaines maladies émergentes et mettre au point un

système d'élevage n'ayant pas les inconvénients des deux systèmes actuels. L'élevage extensif contribue, en effet, de manière sérieuse à la fabrication de gaz à effet de serre. Quant au renforcement de l'élevage intensif, il accroît les possibilités d'extension des maladies animales émergentes et réémergentes à cause d'une « *plus grande promiscuité entre animaux, mais aussi à cause d'une moins grande diversité génétique entre individus* », rappelle Peter Black, coordinateur de l'étude.

### **Environnement – 2 juin 2009**

#### ***Les agriculteurs disposés à contribuer efficacement à lutte contre l'effet de serre***

Les agriculteurs du monde entier ont eu l'occasion de s'exprimer à travers leurs représentants vis-à-vis de leur contribution à la lutte contre les gaz à effet de serre. C'est en effet à Copenhague que plus de 200 délégués de la Fédération internationale des Producteurs agricoles (FIPA) se sont réunis, les 26 et 27 mai 2009, dans le cadre d'une conférence intitulée « changement climatique et solutions des agriculteurs » et organisée conjointement avec le Conseil danois de l'Agriculture.

Dans leurs recommandations, les agriculteurs se disent prêts à apporter une contribution à la lutte contre le réchauffement climatique. Mais ils insistent surtout sur la nécessité de mettre sur pied un système international de financement qui puisse les aider à adopter des pratiques culturales durables et à s'accommoder des effets du changement climatique. Les participants à la conférence demandent aussi qu'une attention particulière soit accordée aux petits producteurs dans les pays en développement, lesquels risquent de tout perdre à cause de ces effets. Les aides devant être apportées aux petits producteurs agricoles dans les pays pauvres feront d'ailleurs l'objet d'un traitement spécial lors du sommet sur le climat qui se tiendra à Copenhague du 7 au 18 décembre prochain et qui devrait en principe aboutir à un accord sur les émissions polluantes pour la période post-2012, après l'expiration du protocole de Kyoto. Il convient de rappeler sur ce dossier que les activités agricoles seraient responsables actuellement d'environ 14 % des émissions de gaz à effet de serre dans la planète.

### **Agriculture – 3 juin 2009**

#### ***L'Union Européenne prête à aider ses producteurs d'huile d'olive pour éviter la chute des prix***

La Commission européenne lancera au mois de juin 2009 une adjudication ouverte aux producteurs d'huile d'olive dans les pays membres de l'Union européenne. Il s'agit d'une action visant à accorder des subventions permettant d'augmenter les capacités de stockage de la production pour empêcher la chute des prix. Il faut dire que le marché de l'huile d'olive est en proie à des perturbations depuis quelques années et que la tendance à la baisse inquiète depuis plusieurs mois les producteurs européens.

Les experts nationaux des pays membres de l'UE sont donc en train d'étudier la proposition de la Commission qui concerne une quantité allant jusqu'à 110 000 tonnes pour une durée de 180 jours. Mais autant les opérateurs européens se félicitent de cette démarche, autant ils considèrent qu'elle demeure à la fois trop timide et insuffisante pour résoudre le problème. C'est la raison pour laquelle ils demandent que les stockages couvrent des périodes d'un an, avec des révisions périodiques tous les deux ans, afin de leur donner plus de flexibilité. Ils estiment, en outre, que le stockage constitue une mesure transitoire en attendant de mettre sur pied une vraie stratégie globale en la matière. Rappelons que l'Union européenne est le premier producteur d'huile d'olive dans le monde (80 % de la production) et que l'extension des champs d'oliviers en dehors de la Méditerranée influera à terme, à coup sûr, la production et la consommation de l'huile d'olive dans cette zone.

## **Espagne- 3 juin 2009**

### ***Des bons résultats pour l'industrie alimentaire en 2008 malgré la crise***

L'industrie agro-alimentaires (IAA) espagnole a vu ses ventes s'accroître de 1,4 % en 2008 pour atteindre 83 milliards d'euros, selon le Rapport économique 2008 de la FIAB (Fédération espagnole des Industries alimentaires et boissons), présenté le 28 mai 2009. Les IAA se sont ainsi consolidés comme le premier secteur manufacturier du pays et comme un moteur du développement économique et social, représentant 17 % du PIB industriel et 7 % du PIB national. Les données pour 2008 ont été également positives en termes d'emploi et de commerce extérieur. À la différence du reste du secteur industriel, l'industrie agro-alimentaire employe ainsi 502 150 personnes (soit 3 % de plus que l'année précédente). Au total, 17 % de l'emploi industriel est concentré dans le secteur alimentaire et des boissons, et celui-ci représente 2,4 % de l'emploi total en Espagne. En ce qui concerne le commerce extérieur, les exportations ont augmenté de 9,6 % par rapport à 2007 et les importations ont noté une hausse de 6,9 %. Enfin, il faut également souligner que les investissements étrangers dans l'industrie agro-alimentaire ont augmenté de 28 %.

Il faut par ailleurs noter que le ministère de l'agriculture espagnol (MARM) et la FIAB ont signé, en février 2009, une convention pour développer la modernisation et l'innovation dans le secteur et pour relancer des centres technologiques. L'accord comporte trois axes principaux : promotion de la qualité de produits, amélioration de la compétitivité et meilleure position des produits espagnols au niveau international.

Cependant, dans les premiers mois de l'année 2009, quelques entreprises ont commencé à ressentir les effets de la crise économique globale, spécialement celles liées au secteur de l'hôtellerie. De plus, les exportations de fruits et légumes espagnols ont diminué dans les premiers mois de 2009, selon les estimations de la Fédération espagnole des exportateurs de fruits et légumes (FEPEX). Le secteur pourrait donc sentir les effets de la crise économique de manière accrue en 2009. Dans un tel contexte, le secteur espagnol des fruits et légumes a montré ces derniers mois des signes d'inquiétude face à la croissante importation de fruits et légumes en provenance des pays comme le Maroc. Les professionnels du secteur ont montré leur opposition aux négociations, en cours entre l'UE et le Maroc, de révision du volet agricole de l'Accord d'association, qui devrait ouvrir un peu plus le marché communautaire aux exportations marocaines.

## **Monde – 4 juin 2009**

### ***Risques et opportunités dans l'acquisition des terres agricoles en Afrique***

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a présenté le 25 mai 2009 une étude intitulée « *Accaparement de terres ou opportunités de développement ? Investissements fonciers internationaux en Afrique* », premier rapport détaillé sur les achats des terres à grande échelle en Afrique. L'étude a été menée par l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED, Londres) en collaboration avec la FAO et le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA). Elle se base sur des recherches sur huit pays africains qui ont connu une croissance considérable de ce type de transactions depuis 5 ans (Ethiopie, Ghana, Mali, Kenya, Madagascar, Mozambique, Soudan et Zambie).

À travers une analyse des caractéristiques de ces transactions internationales, le rapport essaye de revenir sur les préjugés qui ont proliféré sur la transaction des terres, ces dernières années. Les auteurs soulignent que le phénomène est très varié et donc que les affirmations générales sur la « spoliation de terres » peuvent être trompeuses. Il en sort que, même si les investisseurs internationaux privés sont majoritaires, les investisseurs nationaux sont aussi présents ainsi que certains gouvernements, souvent de façon indirecte, pour soutenir les transactions des entreprises. Les motivations pour les acquéreurs vont de la recherche d'une meilleure sécurité alimentaire ou énergétique, à des opportunités de profit ou à la demande de matières premières pour l'industrie. L'étude estime que ces négociations internationales peuvent entraîner des effets positifs

(débouchés garantis, création d'emplois, construction d'infrastructures ou hausse de la productivité agricole) à condition qu'elles se fassent de manière transparente et qu'il existe un contrôle public pour maximiser l'intérêt public. Ainsi, les auteurs mettent en garde sur les risques d'une mauvaise gestion des transactions qui pourrait entraîner l'exclusion des populations locales des négociations et la perte de leur droit sur les terres et les ressources naturelles. Le rapport recommande donc avec insistance de faire impliquer les populations locales rurales dans les négociations avec les investisseurs privés, de les assister juridiquement et de faire en sorte que les autorités nationales de leur pays garantissent leurs droits.

Selon la FAO, ce rapport constitue une première étape d'un processus à long terme d'établissement des directives pour la bonne gouvernance foncière et des règles pour ces investissements internationaux, sous une approche qui doit inclure les dimensions environnementales et sociales.

## **Espagne – 5 juin 2009**

### ***Campagne pour la promotion de la Diète méditerranéenne***

Alors que la décision de l'Unesco concernant la proposition d'inscrire la Diète méditerranéenne au Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité devrait être connue en septembre 2009, l'Espagne profite de toutes les occasions pour défendre cette candidature, présentée conjointement avec l'Italie, la Grèce et le Maroc.

Le 26 mai 2009, à Rome, lors de la journée en défense de la Candidature de la Diète Méditerranéenne célébrée par le Sénat italien, la ministre espagnole de l'environnement et du milieu rural et marin (MARM), Elena Espinosa, a ainsi fait un important discours devant les sénateurs. La ministre a notamment souligné que la Diète méditerranéenne constituait un patrimoine culturel partagé entre l'Italie et l'Espagne. Elle a insisté sur le fait que le mot « diète » vient du mot grec « *diaita* », dont la signification précise est « style de vie ». Cette diète n'est donc pas seulement un inventaire d'aliments, mais une manière de vivre, un patrimoine culturel méditerranéen et donc une vitrine de l'identité méditerranéenne.

D'autre part, le Ministère espagnol MARM a organisé, le 27 mai 2009, à Madrid, un atelier pour des journalistes sur la Candidature de la Diète Méditerranéenne, où ont été exposées les origines historiques et les caractéristiques gastronomiques de la Diète. Ainsi, a-t-on appris que les aliments qui prédominent dans la Diète Méditerranéenne sont les céréales, le pain, les pâtes, les légumes, les légumes secs, les fruits et les fruits secs, ainsi que l'huile d'olive. Cette diète se caractérise aussi par une consommation modérée de poisson, de fruits de mer, de volaille, de produits laitiers et d'œufs, ainsi que la consommation de petites quantités de viande rouge et un apport journalier de vin pendant les repas. Les intervenants de l'atelier ont remarqué principalement que celle-ci est une diète équilibrée, variée, complète, saine et donc fondamentale dans le panorama gastronomique mondial. D'autre part, Francisco Monbiela, directeur général des Industries et Marchés alimentaires, qui participait à cet atelier, a souligné que la Diète avait besoin d'être protégée puisque on est en train de la perdre dans les pratiques alimentaires à l'œuvre dans la plupart des pays du pourtour méditerranéen. Il a mis comme exemple la situation alimentaire des enfants en Europe, où on compte déjà 22 millions d'enfants en surpoids et 5 millions en situation d'obésité. Dans ce sens, le MARM a présenté, le 3 juin 2009, le Plan national de la consommation de fruits et légumes dans les écoles. Celui-ci vise à encourager la consommation de fruits et de légumes parmi la population infantile, en baisse ces dernières années. En effet, la consommation de fruits et légumes en Espagne, pendant 2008, a été de 156,4 Kg par an et par personne, se situant derrière des pays comme la Grèce, l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche et la France. Les études montrent que dans les ménages avec des enfants, la consommation de fruits et légumes est inférieure à celle observée dans les ménages où il n'y a pas d'enfants. Ce Plan s'inscrit également, comme l'a souligné la ministre, dans une initiative de grande ampleur à niveau européen consistant à stimuler la compétitivité du secteur des fruits et légumes à travers, entre autres, la promotion de la consommation de ces produits parmi la population.

## **Europe – 5 juin 2009**

### ***Une question complexe : définir des zones dédiées aux cultures OGM***

Le débat sur l'avenir des cultures génétiquement modifiées (OGM) continue de faire rage dans les pays membres de l'Union européenne d'autant plus que six pays ont déclenché une clause de sauvegarde suspendant la culture du maïs MON810, le seul autorisé jusqu'ici en Europe. Des scientifiques, des décideurs politiques et certains producteurs pensent aujourd'hui qu'en maintenant cette clause, les pays européens seront lésés sur le marché international des produits agricoles face à beaucoup de pays qui se sont lancés depuis longtemps dans les cultures OGM, notamment sur le continent américain. D'autres, au contraire, estiment que le principe de précaution devrait être respecté en attendant les résultats des recherches menées sur les effets des produits issus de OGM sur la santé de l'homme, de la faune et de la flore.

Or, d'après une étude internationale portant sur certains aspects de cette question et dont les conclusions ont été présentées à Paris le 2 juin 2009, il est vraiment difficile à l'heure actuelle de garantir une « coexistence pacifique » entre cultures conventionnelles et cultures OGM. *« Au vu des techniques et des systèmes d'information disponibles, la coexistence en Europe, où la taille des champs est en moyenne relativement faible, ne serait possible qu'en employant de grandes distances d'isolement ou dans des zones dédiées de production, que celles-ci soient OGM ou non OGM »*, concluent les auteurs de l'étude entreprise dans 18 pays membres de l'UE, mais aussi au Brésil, en Argentine et en Russie.

## **France – 6 juin 2009**

### ***2008 : une année prometteuse pour le devenir de l'agriculture biologique***

La France qui était jusqu'ici l'un des plus mauvais élèves des pays membres de l'Union européenne dans le domaine de l'agriculture biologique est en train d'accomplir bien des progrès en la matière. En témoigne l'état des lieux des superficies consacrées à cette activité, du nombre des exploitations créées en 2008 et la manière dont se comportent les consommateurs avec les produits issus de l'agriculture biologique. Selon Elisabeth Mercier, Directrice de l'Agence Bio fondée en 2001 pour structurer le secteur, la superficie des terres utilisées au cours de 2008 par des producteurs spécialisés ou convertis dans ce type d'agriculture a atteint 2,12 % des terres agricoles françaises. Au cours de la même année, le nombre d'exploitations agricoles engagées dans les produits bio a augmenté de 11 % par rapport à 2007. Avec 13 298 exploitations établies sur 580 000 hectares, *« nous estimons que le virage est pris et que nous sommes entrés dans une phase de décollage »*, a précisé Mme Mercier, lors d'une conférence de presse donnée à Paris. Et d'ajouter que ce frémissement s'est poursuivi au cours de 2009 puisque 1 320 producteurs se sont lancés dans l'agriculture biologique au cours de la période allant de janvier à mars derniers. En ce qui concerne le marché du bio en France, il a progressé en 2008 dans des proportions atteignant 25 % par rapport à 2007 avec un chiffre d'affaires de 2,6 milliards d'euros.

Mais autant l'engouement des consommateurs pour ces produits n'a cessé de croître, autant la France demeure dépendante des importations pour répondre à leurs besoins, s'agissant particulièrement des fruits, des légumes et des surgelés (60 %) et des jus de fruits (70 %). Il est donc urgent d'atténuer ces dépendances, a conclu Mme Mercier, et de ne pas oublier que cela est possible grâce, entre autres, à un objectif retenu par le Grenelle de l'Environnement, à savoir tripler les surfaces agricoles réservées à l'agriculture biologique d'ici 2012.

## **Syrie – 8 juin 2009**

### ***Le réchauffement climatique affecte durement le monde rural en Syrie***

La Syrie, où le secteur agricole représente 23 % du PIB et emploie 30 % de la population active, est durement affectée par le réchauffement climatique qui se traduit, de plus en plus, par une baisse drastique des ressources en eau. La sécheresse, l'une des conséquences de ce phénomène, a obligé, au cours des deux dernières années, les habitants d'environ 160 villages situés au Nord du pays à abandonner leurs activités agricoles. Ce constat est le fruit d'une étude menée par l'Institut international du Développement durable (IIDD), un organisme indépendant basé au Canada. Les auteurs de l'étude s'inquiètent des conséquences nombreuses du réchauffement climatique sur l'avenir du monde agricole et rural en Syrie : baisse des réserves hydrauliques, montée de l'insécurité alimentaire, accélération de l'exode rural et aggravation de la pauvreté.

Les auteurs de l'étude estiment, en outre, qu'une autre politique publique devrait être menée en Syrie, à l'avenir, pour s'accommoder des effets du changement climatique, tout particulièrement dans les contrées rurales. Cela doit se manifester, insistent-ils, par l'arrêt de certaines pratiques endogènes ayant contribué en grande partie à la dégradation des sols, un autre phénomène corollaire du réchauffement climatique dans les régions arides et semi-arides situées au Sud et à l'Est de la Méditerranée. C'est le cas en Syrie, en tout cas, du surpâturage, de l'irrigation non maîtrisée, de l'expansion urbaine aux dépens des terres agricoles et de la déforestation.

## **Tunisie – 8 juin 2009**

### ***Un prêt octroyé par la Banque mondiale à la Tunisie pour l'exploitation rationnelle des ressources hydrauliques***

La Banque mondiale vient d'accorder à la Tunisie un prêt de 30,6 millions dollars américains pour appuyer les investissements dans le secteur de l'eau. Ce crédit approuvé le 19 mai 2009 par le Conseil d'administration de la Banque vise notamment l'exploitation des aménagements hydro-agricoles publics et l'amélioration de l'approvisionnement de certaines zones rurales en eau potable. Il servira également à accroître la qualité et la disponibilité des données techniques relatives à une gestion rationnelle des ressources en eau. Il s'inscrit dans un projet global visant une gestion intégrée des ressources hydrauliques de plus en plus rares dans le pays. Le coût de celui-ci, cofinancé essentiellement par la Banque africaine de développement (BAD) et l'Agence française de développement (AFD), est estimé à 163 millions de dollars US.

Compte tenu de la baisse des ressources hydrauliques d'un côté, et de l'augmentation de la demande d'un autre côté, la Tunisie avait mis en place un vaste programme de soutien au secteur de l'eau étalé sur dix ans (2001-2011), privilégiant une approche intégrée de la gestion et la préservation de l'eau et répondant aux critères de la durabilité.

## **Monde - 8 juin 2009**

### ***Les États-Unis et l'Union européenne, responsables de l'insécurité alimentaire mondiale ?***

Un rapport présenté le 19 mai 2009 affirme que l'insécurité alimentaire mondiale est due en grande partie aux politiques commerciales et de développement inéquitables, encouragées pendant des décennies par l'Union Européenne et les États-Unis. L'analyse, intitulée « *Global food responsibility. The European Union and the United States must chart a new path* », a été menée par l'Institut américain des politiques agricoles et commerciales (IATP) et le CIDSE, une organisation non gouvernementale basée à Bruxelles issue d'une alliance internationale d'agences de développement catholiques.

Pour les auteurs du rapport, la convergence d'une triple crise (alimentaire, économique et climatique) remet en question la viabilité des modèles de production alimentaire et de consommation existants. Ces modèles caducs seraient le résultat d'une série d'erreurs politiques

qui ont posé les bases d'un système alimentaire mondial extrêmement vulnérable, notamment la négligence de la question agricole, l'établissement d'accords commerciaux bilatéraux et régionaux inéquitables en faveur des pays du Nord, des politiques d'ajustement économique peu judicieuses et la spéculation, entre autres. Selon le rapport, les États-Unis et l'UE se seraient ainsi servis de leur pouvoir de contrôle dans les institutions de Bretton Woods (Banque Mondiale et FMI) pour faire progresser certaines politiques dans leur propre intérêt.

En conséquence, les auteurs du rapport appellent les États-Unis et l'UE à appuyer, plutôt que de bloquer, la mise en place d'un nouveau modèle mondiale pour l'alimentation et l'agriculture. Le document formule une série de recommandations et de pistes de ce qui devrait être ce nouveau modèle. D'abord la fondation d'un partenariat mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire qui renforce les institutions des Nations Unies, mais qui implique également les acteurs non étatiques. Ensuite, l'augmentation substantielle de l'aide à l'agriculture, en conformité avec le droit à l'alimentation. Par ailleurs, la promotion et la reconnaissance du rôle multifonctionnel de l'agriculture. Aussi l'établissement des mesures visant à atténuer la volatilité des prix, comme la fixation de réserves des denrées alimentaires ainsi que la limitation de la spéculation. Enfin, un changement des politiques commerciales, qui ne cherchent plus seulement un accès aux marchés pour les industries agroalimentaires européennes et américaines.

## **Commerce – 8 juin 2009**

### ***Discussions exploratoires entre le Canada et le Maroc sur un accord de libre-échange***

Le Canada et le Maroc ont tenu, du 1er au 3 juin 2009, à Ottawa, la seconde session des discussions exploratoires sur la possibilité de négocier un accord de libre échange entre les deux pays. La délégation marocaine, conduite par Youssef Amrani, Secrétaire Général des Affaires Étrangères et de la Coopération, s'est déplacée au Canada, entre autres, pour examiner les moyens de renforcer les relations économiques, notamment à travers l'amélioration des échanges commerciaux, le renforcement des investissements canadiens au Maroc et le développement de la coopération technique entre les deux pays. M. Amrani a rencontré ainsi le vice-ministre de commerce international, Louis Levesque, et le vice-ministre des affaires étrangères canadiens, Leonard J. Edwards.

À l'occasion, M. Amrani a rappelé que le Maroc cherche à renforcer sa situation en tant que plateforme des investissements étrangers grâce à sa position géographique privilégiée, à son environnement favorable aux affaires et à son cadre juridique commercial préférentiel. Ainsi, selon lui, un partenariat économique et commercial avec le Canada rénové serait un moyen de suivre cette voie et de pouvoir bénéficier de l'expérience canadienne dans tous les domaines sectoriels. Les deux pays ont déclaré être en train de mener une étude sur l'impact d'un possible accord ainsi que des consultations internes avec les secteurs privés marocain et canadien et l'ensemble d'acteurs concernés.

Les relations économiques et commerciales actuelles sont encadrées par un accord de partenariat signé entre les deux pays en 1996. En 2008, les exportations canadiennes au Maroc ont atteint 305 millions de dollars canadiennes, dont 200 millions sont des exportations de blé. Les importations en provenance du Maroc ont atteint 147 millions pour la même année. En janvier 2009, une délégation canadienne s'était rendue au Maroc pour s'informer sur tous les aspects économiques et sectoriels qui caractérisent l'économie marocaine. Trois mois plus tard, le 16 avril, le ministre canadien de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Commission du Blé, Gerry Ritz, a rencontré à Rabat son homologue marocain, Aziz Akhenouch et le ministre du Commerce extérieur Abdellatif Maâzouz. Les discussions ont porté essentiellement sur les échanges commerciaux entre les deux pays relatifs aux produits agricoles et agro-alimentaires, les moyens de développer les relations commerciales, l'investissement et l'échange d'expériences. Dans toutes ces rencontres, les possibilités de négociation d'un accord de libre échange ont été à l'ordre du jour.

## **Environnement – 9 juin 2009**

### ***Aider les producteurs locaux dans les pays en développement à pratiquer une agriculture durable***

Il est plus que jamais nécessaire d'apporter un soutien financier et technique aux petits producteurs des pays en développement. Cette demande récurrente depuis quelques années a été réitérée devant les représentants des pays signataires de la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques, réunis à Bonn du 1er au 12 juin 2009, dans le cadre de la préparation du prochain Sommet sur le climat devant se tenir à Copenhague au mois de décembre 2009. C'est la FAO qui a lancé de nouveau un appel dans ce sens à travers une note distribuée aux 4 300 délégués des 191 pays signataires de la Convention. L'organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture rappelle dans cette note que les activités agricoles participent à la fabrication d'émissions à effet de serre dans des proportions atteignant 14 % . En distribuant des intrants respectant les principes d'une agriculture durable et en formant les petits agriculteurs aux pratiques culturales saines et économes en matière de ressources naturelles, la communauté internationale aura fait d'une pierre deux coups : réduire la population sous-alimentée dans le monde et faire des agriculteurs des agents efficaces en matière de lutte contre le réchauffement climatique. Le même message avait été adressé aux autorités danoises par la Fédération internationale des Producteurs agricoles (FIPA) lors d'un congrès tenu sur la même thématique les 26 et 27 mai 2009.

## **Algérie – 9 juin 2009**

### ***Un cadre juridique optimisé dans le secteur des boissons gazeuses et des eaux fruitées***

Un groupe d'experts relevant de plusieurs ministères dont celui de l'Agriculture travaille actuellement à l'élaboration d'un projet de loi fixant de manière claire les cahiers des charges relatifs au bon fonctionnement du secteur des boissons gazeuses et des eaux fruitées. L'information a été confirmée lors de la Troisième Journée d'échanges et de formation en industries de boisson, tenue à Alger, le 8 juin 2009. La plupart des intervenants dans les conférences et ateliers organisés à cette occasion ont souhaité l'adoption très rapide d'une loi sur cette question pour répondre à un double objectif : préserver la santé des consommateurs et permettre au secteur de se développer de manière saine. Il a été remarqué, en effet, d'une part que l'utilisation d'édulcorants cancérigènes et le non respect des normes d'hygiène de base étaient une pratique courante chez plusieurs entreprises spécialisées dans les boissons gazeuses et les eaux fruitées dans le pays. Compte tenu, d'autre part, de la dynamique que connaît le secteur, de plus en plus d'investisseurs s'y intéressent. Il est donc nécessaire, qu'un cadre juridique plus clair et plus contraignant que le dispositif actuel soit mis en oeuvre par l'Etat, en concertation avec les représentants de toutes les parties concernées par ce secteur, recommandent les associations des consommateurs et les organisations professionnelles.

## **Egypte – 9 juin 2009**

### ***Quels investissements agricoles à l'étranger ?***

L'Etat égyptien n'a pas l'intention d'investir dans des projets agricoles en dehors du territoire national, excepté le Soudan avec lequel un partenariat dans ce domaine a été lancé dans les années 1970. C'est ce qu'a affirmé le 7 juin 2009, M. Amin Abaza, Ministre égyptien de l'Agriculture et de la Bonification des terres. Concernant les fermes expérimentales installées dans certains pays africains et financées par le fonds de Développement du Ministère égyptien des Affaires étrangères, le Ministre a précisé que de tels projets ne s'inscrivaient pas dans une démarche d'exploitation, mais plutôt dans le cadre d'initiatives à caractère pédagogique. En revanche, les secteurs du privé sont intéressés en Egypte par des projets agricoles en dehors du pays, notamment en Ouganda, a-t-il indiqué. C'est justement dans ce cadre que plusieurs sociétés privées égyptiennes ont entrepris des négociations avec les autorités ougandaises afin de louer environ un demi million de feddans pour y cultiver du blé et d'autres produits agricoles. Le Ministre a précisé, en outre, que quatre groupes privés égyptiens étaient parvenus à louer en Ouganda 500 000 feddans.

Par ailleurs, M. Abaza a réaffirmé qu'une cargaison de blé russe arrivée en Egypte au mois de mai n'avait pas été déchargée parce que jugée impropre à la consommation suite à une plainte déposée par certains députés égyptiens mettant en cause la qualité du blé russe. Le procureur général a d'ailleurs chargé la compagnie importatrice de sortir le lot acheté à la Russie et d'en rembourser le prix à l'Etat égyptien. Il s'agit d'une cargaison de 52 500 tonnes de blé dont le coût s'élève à 9,6 millions de dollars américains. Pour remédier à ce problème, Elena Skrynnik, Ministre russe de l'Agriculture propose de livrer désormais directement aux représentants de l'Etat égyptien, donc sans recourir à des compagnies intermédiaires.

## **Environnement – 10 juin 2009**

### ***Le changement climatique : une réalité aussi alarmante que mobilisatrice ?***

Le Forum humanitaire mondial, fondation présidée par l'ancien secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, a rendu public un rapport le 29 mai 2009 qui vise à analyser l'impact que d'ores et déjà a le changement climatique sur la Planète. Le document, intitulé « L'impact humain du changement climatique. Anatomie d'une crise silencieuse » indique que le réchauffement climatique n'est pas une menace à venir, mais une réalité grave déjà responsable de 300 000 morts par an et qui coûte 150 milliards de dollars annuels. L'approche de ce rapport apparaît plus novatrice qu'habituellement, car trop souvent les travaux sur le changement climatique ont été orientés en termes prospectifs et des risques à venir, plus rarement en termes de dynamiques au présent.

Des catastrophes climatiques plus fréquentes comme des inondations, des cyclones ou des sécheresses entraînent de plus en plus de victimes, mais l'élévation des températures agit surtout sur les rendements agricoles, l'accès à l'eau et, en conséquence, sur la pauvreté. C'est donc la dégradation de l'environnement, l'effet le plus dévastateur, entraînant la malnutrition et la diffusion des maladies dans les pays les plus pauvres. Selon ce rapport, vers 2030, chaque année, le réchauffement climatique pourrait entraîner près d'un demi-million de morts et son coût s'élèverait à environ 300 milliards de dollars.

Kofi Annan a souligné que le rapport démontrait la nécessité d'un « accord post-Kyoto courageux pour protéger le monde » puisque « l'alternative est une famine de masse, une migration de masse, des maladies de masse et des morts en masse ».

Précisément, le document est apparu trois jours avant le début de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de Bonn (1er au 12 juin 2009). Elle constitue la deuxième d'une série de 6 sessions de négociations, visant à aboutir à un accord ambitieux et international face au changement climatique à Copenhague en décembre 2009. Ce nouveau round de négociations sur le climat s'est ouvert, pour la première fois, avec un texte issu de chaque groupe de travail censé servir de base à l'adoption du futur accord mondial.

## **Monde – 11 juin 2009**

### ***Un projet d'un fonds international de réserve céréalier à l'étude***

Lors du Premier Forum céréalier tenu à St-Petersbourg les 7 et 8 juin 2009, la Russie a soutenu un projet défendu surtout par les pays du Sud et par la FAO et qui consiste à créer un fonds international de réserve pour permettre à la communauté internationale de mieux faire face aux crises alimentaires aiguës. Dans son discours d'ouverture du Forum, le Président russe Dimitri Medvedev a insisté d'ailleurs sur la nécessité de maîtriser la volatilité des prix du marché céréalier et d'en faire l'une des conditions sine qua non de la résolution à terme du problème de la sécurité alimentaire. Si ce projet a été largement débattu lors du Premier Forum céréalier, il n'en demeure pas moins qu'aucune proposition concrète à ce sujet n'a été retenue à la fin de la manifestation.

A signaler enfin que l'idée d'organiser un tel forum a été émise par le Président russe au cours du sommet du G8 qui s'est tenu au Japon au mois de juillet 2008 et dont la sécurité alimentaire a été un axe majeur des débats et des échanges des dirigeants des grands pays industrialisés dans le monde.

En réalité, ce qui intéressait le plus la Russie et plusieurs représentants de plus de cinquante pays ayant participé au Forum, c'était la manière dont évoluerait le marché international des céréales, au cours des cinq prochaines années, à la lumière de la crise économique et internationale actuelle. Frappée de plein fouet par celle-ci, la Russie a, en effet, profité des débats tenus lors du Forum pour voir comment se servir à l'avenir de son agriculture, notamment céréalière, pour atténuer les effets socio-économiques de la crise. Ce faisant, les responsables russes pensent pouvoir devenir le grenier du monde et contribuer aux efforts internationaux visant à éviter de nouvelles flambées incontrôlables des prix des céréales. La Russie figure en effet parmi les plus grands producteurs et exportateurs de blé au monde. En outre, le réchauffement climatique ne pourra qu'augmenter ses capacités en la matière, contrairement à des pays situés dans l'hémisphère sud de la planète. Mais encore faudrait-il consentir des investissements colossaux pour cultiver des terres arables abandonnées depuis l'éclatement de l'ex-URSS et pour développer les infrastructures défectueuses. C'est le cas, entre autres, des silos à grain de mauvaise qualité et en nombre insuffisant. Les Russes ont saisi le Premier Forum céréalière pour évoquer la possibilité d'ouvrir les projets agricoles à long terme aux investisseurs étrangers.

Dans son discours devant les participants au Forum, Jacques Diouf, Directeur Général de la FAO, a répété à plusieurs reprises, en ce qui concerne les initiatives à prendre dans le domaine de la sécurité alimentaire, que le temps de la parole était révolu et qu'il faudrait passer sans tarder à des actions concrètes. Il a rappelé au passage que le rapport stock/utilisation des céréales était au cours des deux dernières années à son niveau le plus bas depuis trente ans.

## **Europe – 12 juin 2009**

### ***Vers une politique européenne de qualité des produits agricoles plus simple et plus visible***

Le secteur agroalimentaire européen, réputé par la qualité de ses produits, doit satisfaire à des exigences de production très strictes, notamment en matière de protection de l'environnement, de bien-être des animaux et d'utilisation de pesticides et médicaments vétérinaires. Cependant, ce n'est pas sur que les agriculteurs soient toujours récompensés pour ces efforts. D'autre part, trop souvent, les consommateurs connaissent peu les caractéristiques des produits qu'ils achètent.

C'est le constat qui a été fait lors des discussions autour du Livre Vert de la Commission européenne sur la qualité des produits agricoles, entamées depuis le mois d'octobre 2008, ainsi que des conclusions de la conférence à haut niveau organisée par la présidence tchèque en mars 2009. En conséquence, la Commission a adoptée le 28 mai 2009 une communication avec des recommandations pour encourager une meilleure politique européenne de qualité des produits agricoles. L'idée est de renforcer la cohérence des systèmes d'étiquetage et de certification et de les simplifier pour, d'une part, faciliter son accès aux opérateurs agro-alimentaires, et de l'autre, rapprocher ces produits du consommateur.

Ainsi, la Commission propose une série des mesures comme inclure dans les systèmes d'étiquetage l'identification du lieu de production ou étudier la possibilité d'introduire une mention pour « les produits de l'agriculture de montagne », ainsi que pour les « produits traditionnels » (au lieu de l'actuelle « spécialité traditionnelle garantie » peu utilisée jusqu'à la date). La communication souligne également la nécessité de créer un registre unique pour l'ensemble des indications géographiques de tous les produits (vins, spiritueux, produits agricoles et denrées alimentaires) tout en préservant les spécificités de chaque système. Une autre priorité est l'amélioration des échanges entre les pays de l'UE pour des produits d'étiquetage spécifique, notamment les produits issus de l'agriculture biologique. Dans ce sens, l'UE est en train de préparer un nouveau logo biologique qui sera obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010 et qui devrait contribuer à harmoniser les différentes normes nationales qui prévalent aujourd'hui. La Commission vise aussi à contribuer au développement de normes internationales concernant la commercialisation et les produits

biologiques, ainsi que le renforcement de la protection, sur le plan international, des indications géographiques. Enfin, le document recommande de développer des lignes directrices en matière de bonnes pratiques dans le domaine des systèmes de certification privés, afin de réduire les inconvénients qu'elles entraînent, notamment les problèmes de transparence, les risques de confusion chez les consommateurs ou les charges sur les agriculteurs, en particulier lorsque ceux-ci doivent participer à plusieurs systèmes.

### **Environnement – 16 juin 2009**

#### ***La deuxième série de négociations de l'ONU sur le climat s'achève sans grandes avancées concrètes***

Des délégués de 182 pays se sont réunis à Bonn, en Allemagne, entre le 1er et le 12 juin 2009, pour une deuxième série de négociations ayant pour objectif d'établir un nouveau traité pour remplacer le Protocole de Kyoto sur la réduction de l'émission des gaz à effet de serre, qui arrivera à expiration en 2012. En dépit du grand nombre de propositions présentées lors de la Conférence, les négociations ont révélé une profonde division entre pays riches et pays pauvres. En effet, 40 pays en développement ont demandé aux pays le plus industrialisés de s'engager à des réductions de CO2 de 40% sous les niveaux de 1990 et d'offrir en même temps des aides financières aux pays pauvres dans leurs efforts, condition reconnue comme préalable à tout accord final. Or, les pays développés ne se sont pas engagés fermement sur les financements même si l'idée mexicaine de créer un fonds de financement climatique, auquel toutes les parties contribueraient, apparut assez consensuelle. De plus, parmi les pays développés, seuls ceux de l'UE se sont imposés comme objectif la réduction des émissions de CO2 de 30 %. D'autre part, les objectifs japonais présentés ont déçu par leur faible ambition, le pays se fixant comme but de réduire ses émissions de gaz jusqu'à 15 % sous les niveaux de 2005 d'ici 2020, ce qui ne signifie en réalité qu'une réduction de 8% par rapport aux niveaux de 1990. Les Etats-Unis ont également été critiqués pour leur manque de volontarisme.

Le rencontre de Bonn constitue le deuxième volet d'une série de cinq grandes séances de négociation organisées cette année par l'ONU et qui se conclura par la Conférence de Copenhague (7 au 18 décembre 2009), où le thème de l'agriculture devrait occuper une place central dans cette vaste réflexion pour l'action face aux défis du changement climatique. La prochaine échéance, une réunion informelle est prévue du 10 au 14 août à Bonn, suivie des réunions de Bangkok, du 28 septembre au 9 octobre, et de Barcelone, du 2 au 6 novembre.

### **Algérie – 18 juin 2009**

#### ***Un dispositif exceptionnel pour aider les producteurs à collecter et emmagasiner leur récolte céréalière***

En Algérie, tous les services de l'Etat et des organisations professionnelles sont mobilisés dans les régions agricoles céréalières pour que les opérations relatives à la moisson et à l'emmagasinage se déroulent dans de bonnes conditions. Dans la Wilaya de Médéa, par exemple, un parc d'une quarantaine de moissonneuses-batteuses a été mis à la disposition de plusieurs localités touchées par une vague de chaleur qui a fait mûrir prématurément les épis d'orge. En outre, de nouveaux centres de collecte ont été ouverts dans ces localités pour aider les producteurs à emmagasiner à temps leur récolte. Pour le moment, tout se passe bien. « *Selon les premières récoltes* », affirme Benoui Mostafa, Directeur des services agricoles de la Wilaya de Médéa, « *tout semble bien partie pour une bonne moisson* » qui devrait permettre à cette région de « *garder la troisième position sur le territoire national après Sétif et Tiaret, en matière de production céréalière* ». Le quotidien algérien El Watan, qui rapporte ce témoignage dans son édition du 15 juin 2009, estime que les pluies régulières et abondantes enregistrées dans la plupart des régions agricoles du pays, au cours de l'hiver et du printemps derniers, contribueront à revoir à la baisse les importations céréalières algériennes depuis l'étranger.

Dans la Wilaya de Sétif, pas moins de 23 points de collectes et de stockage ont été mis en place au cours des deux dernières semaines. Il est d'ailleurs prévu de récolter cette années environ 2,5 millions de quintaux de céréales dans les champs ensemencées (175 000 hectares dont 96 000 réservés au blé). Dans la région de Constantine, Rachid Benaïssa, Ministre de l'Agriculture et du Développement rural, a exhorté, il y a quelques jours, les services de la protection civile à redoubler d'efforts pour aider les producteurs des zones reculées à éviter les risques d'incendies lors de la récolte. A l'issue des moissons, le Ministère compte faire un premier bilan des « contrats de performance » que l'Etat a signés en 2008 avec les différentes wilayas du pays pour développer leur production agricole proportionnellement aux moyens mis à leur disposition.

## **Grèce – 18 juin 2009**

### ***Google Earth, outil pour protéger les zones forestières ?***

A l'instar de ce qui se passe dans la plupart des pays méditerranéens, certains promoteurs immobiliers ont intérêt, en Grèce, à ce que les feux de forêts ravagent tous les ans des zones boisées situées non loin de la mer, pour y lancer des projets juteux. En l'absence de cadastre, une autre pratique corollaire s'y est développée au fil des années. Elle consiste à exploiter ou s'appropriier illégalement des parties des zones brûlées. Or, en recourant à Google Earth pour protéger la repousse des arbres des zones sinistrées et replantées, les services forestiers de Pyrgos ont remarqué une diminution des tentatives d'appropriation et d'exploitation illégales dans cette région où les feux de forêt avaient ravagé quelque 25 000 hectares en 2007. « *Nous nous servons des photos avant feux de Google Earth comme d'une base de référence pour empêcher toute exploitation ou appropriation illégale* », a expliqué à l'AFP Diyonisos Thomopoulos, responsable des services forestiers de Pyrgos, lequel trouve les photos prises par Google Earth plus pratiques et plus exactes que les photos aériennes traditionnelles recoupées avec les relevés dressés au sol par les agents forestiers.

L'idée de recourir aux services de Google à cette fin n'émane pas de l'administration grecque qui attend toujours qu'un cadre juridique soit mis en place concernant les différents usages de celui-ci. L'Autorité grecque de protection des données personnelles vient d'ailleurs de demander des garanties au groupe américain ayant en charge l'exploitation de ce logiciel, avant de donner son vert à des initiatives écologiques prises grâce à l'oeil de Google Earth.

## **Monde – 18 juin 2009**

### ***Une hausse probable des prix agricoles d'ici 2018***

Les prix des principaux produits agricoles repartiront à la hausse au cours des dix prochaines années, sans pour autant connaître des flambées similaires à celles des années 2006-2008. C'est ce qu'indique le dernier rapport annuel élaboré conjointement par l'OCDE et la FAO sur les Perspectives agricoles de la planète. « *La faiblesse persistante de l'économie mondiale freinera les prix des denrées alimentaires de base au cours des 2 ou 3 prochaines années, puis ceux-ci devraient se raffermir sous l'effet de la reprise économique* », notent les auteurs du rapport. Selon les projections des experts, les prix des céréales et d'autres productions végétales devraient augmenter au cours de la prochaine décennie de 10 à 20 %, hors inflation par rapport à la moyenne de 1997-2006, tandis que ceux de la viande se stabiliseraient. Quant aux prix des produits laitiers, ils devraient être légèrement plus élevés, d'ici 2018, par rapport à ceux de la période 1997-2006.

Le rapport souligne par ailleurs l'impact de la crise financière et de la récession économique mondiale sur le secteur agricole. Mais les auteurs estiment que l'agriculture, compte tenu d'une demande alimentaire croissante et donc en aucun cas élastique, s'en sort relativement mieux que d'autres secteurs d'activités. L'une des difficultés majeures enregistrées ces derniers mois concerne cependant l'accès au crédit pour les professionnels agricoles et notamment pour les acteurs du monde agro-industriel qui doivent faire face au resserrement des marchés du crédit. Les auteurs du rapport pensent que le secteur agricole pourra enregistrer au cours des dix prochaines années des

gains de productivité, notamment dans les pays en développement, à condition de consentir des investissements nécessaires et de bien gérer les risques liés à l'exploitation des ressources naturelles, celle en particulier des ressources en eau. Le problème du stress hydrique se posera avec plus d'acuité dans plusieurs régions du monde, dont celle Méditerranée, à cause du réchauffement climatique, notent-ils. Il est également rappelé que dans les conditions naturelles actuelles et la demande alimentaire mondiale, il faudra vraisemblablement augmenter la production agricole de plus de 40 % d'ici 2030 pour répondre aux besoins de la planète.

Une première enfin : cette année, le rapport conjoint FAO-OCDE se penche sur l'évolution des marchés mondiaux de carburants issus de produits agricoles. D'après les projections retenues, le biodiesel sera appelé à croître légèrement plus vite que l'éthanol. L'expansion du premier est passée entre 2000 et 2007 de moins d'un milliard de litres à près de 11 milliards de litres. La production de l'autre agrocarburant, fait surtout à base de maïs et de canne à sucre, a été multipliée par trois au cours de la même période. Pour finir, il est intéressant de noter que le rapport insiste sur la corrélation grandissante entre le prix du pétrole brut et les prix des denrées alimentaires : cette sensibilité peut nourrir la volatilité prévisible des prix agricoles dans les années à venir, sachant que le prix du pétrole semble déjà reparti à la hausse.

## **Espagne – 18 juin 2009**

### ***Situation et dynamiques du secteur aquicole***

Le Ministère espagnol de l'environnement et du milieu rural et marin (MARM) a présenté le 3 juin 2009 les données officielles de 2008 sur le secteur aquicole espagnol. Le rapport signale que le secteur a enregistré en 2008 une production de plus de 290 000 tonnes, dont 78 % étaient des mollusques (principalement moules, huitres, coques et clovisses) et les 22 % restants constitués de poissons marins et continentaux (daurades, bars, turbots, truite et thon). Selon le Ministère, le secteur aquicole de poissons marins est celui qui a présenté l'évolution la plus positive ces dernières années, avec une augmentation de la production de 35 % entre 2004 et 2008 grâce à des améliorations techniques introduites dans ces cultures. En effet, les espèces qui ont été développées le plus sont la daurade, le bar et le turbot.

L'aquiculture représente un important moteur de développement pour les zones littorales espagnoles fort dépendantes de la pêche. En 2007, le secteur représentait 450 millions d'euros et presque 300 000 emplois. Globalement, ce sont des emplois caractérisés par une grande spécialisation, de la stabilité, et par un plus grand nombre de travailleurs femmes dans un secteur traditionnellement masculin. La Galice, la Catalogne et l'Andalousie sont les régions qui ont la plus grande production aquicole. Dans la zone méditerranéenne et la zone sud-atlantique la culture de la daurade et le bar prédominent, les Canaries étant la première région productrice nationale de bar. Au total, et selon les dernières statistiques élaborées par Eurostat en 2007, l'Espagne est le premier pays de l'UE-27 en matière de production aquicole, suivie de la France, de l'Italie, du Royaume-Uni et de la Grèce. En outre, de véritables perspectives de croissance existent à moyen terme pour l'aquiculture de poissons marins. Selon les calculs du Ministère, on pourrait passer d'une production moyenne de 40 000 tonnes aujourd'hui à 140 000 tonnes par an en 2015. Or, les perspectives de production à court-terme (horizon 2010) sont beaucoup plus modestes qu'initialement prévues : on attend une production annuelle d'environ 60 à 70 000 tonnes. Ce ralentissement de la production est dû à des facteurs économiques immédiats tels que la baisse de la demande et la baisse des investissements en 2008-2009. Pour faire face à la stagnation actuelle du secteur, le MARM a annoncé la mise en place de nouveaux instruments financiers, d'information et d'appui au secteur aquicole tels que l'implémentation du Fonds européen de la Pêche (FEP) 2007-2013, l'articulation et le développement des Plans nationaux de cultures marines et l'octroi des aides au développement technologique.

## **France – 24 juin 2009**

### ***Bruno Le Maire, nouveau Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche***

Bruno Le Maire, ancien Secrétaire d'Etat français au Affaires européennes, a été nommé Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche dans le cadre du dernier remaniement ministériel survenu le 23 juin 2009, en remplacement de Michel Barnier, élu pour sa part député européen. Agé de 40 ans, il est diplômé de l'Ecole normale supérieure (ENS) et agrégé en Lettres modernes. Il est également énarque et possède une expérience solide dans l'administration française, notamment auprès des cabinets des Ministères des Affaires étrangères, de l'Intérieur et du Premier Ministre où il était chef de Cabinet de 2006 à 2007. Bruno Le Maire est député depuis 2007 et conseiller politique de l'Union pour un Mouvement populaire (UMP), parti de la majorité présidentielle. Sa parfaite connaissance de l'Allemagne et de la langue allemande lui ont permis de redynamiser l'axe franco-allemand au cours de la récente période pendant laquelle il était secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, c'est-à-dire de décembre 2008 jusqu'à sa nomination à la tête du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche.

Jean Michel Lemétayer, Président de la FNSEA, principal syndicat agricole, compte beaucoup sur l'expérience de Bruno Le Maire avec les dossiers européens pour défendre à bon escient les intérêts des producteurs français dans les négociations portant sur la réforme de la Politique agricole commune des pays membres de l'Union européenne. Les débats sur ce sujet « vont être extrêmement tendus » a-t-il remarqué. Un autre dossier d'actualité brûlante que le nouveau Ministre devra traiter dans l'immédiat est celui de la crise du lait. Cela fait, en effet, des mois que les producteurs français protestent contre les marges accordées à la grande distribution qu'ils jugent excessives, voire mortelles pour l'avenir de la filière.

Il faut noter enfin, qu'à la faveur du dernier remaniement ministériel, le développement durable lié aux questions de l'alimentation, de l'agriculture et du monde rural a été renforcé à travers ce Ministère, mais également par la création d'un Ministère dédié à l'Espace rural et à l'Aménagement du Territoire confié à Michel Mercier, sénateur du Rhône, et par l'élargissement des compétences du Ministère de l'Ecologie en la matière. Toujours dirigé, comme dans l'ancienne composition gouvernementale, par Jean-Louis Borloo, Ministre d'Etat, ce département est intitulé désormais : Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable, de la Mer, des Technologies vertes et du Climat.

## **Europe - 25 juin 2009**

### ***Crise du lait : l'idée d'une grande grève fait son chemin auprès des producteurs européens***

Bien qu'ils aient protesté vigoureusement à Bruxelles, le 18 juin 2009, contre la chute de leurs revenus, les producteurs de lait des pays membres de l'Union européenne n'ont pas réussi à convaincre, ni la Commission ni les Chefs d'Etats et de Gouvernements des pays membres, du bien-fondé de leur requête : réajuster la politique des quotas adoptée en 1984 pour permettre à la profession de tenir face à la chute vertigineuse des prix du lait imposés par les distributeurs. Désormais, ils organisent des réunions pour étudier l'hypothèse d'une grève du lait qui ne soit pas éphémère et qui accule et les politiques et les distributeurs à les écouter. L'idée fait son chemin et semble séduire même les producteurs non syndiqués. Elle avait déjà été testée avec un certain succès en 2008 par les producteurs de six pays dont l'Allemagne, mais sans la France. Les grévistes étaient, en effet, parvenus à mettre fin à la chute des prix et à récupérer le manque à gagner en deux mois. Les producteurs allemands et leurs collègues français essayent aujourd'hui de persuader les autres producteurs aux Pays-Bas, en Pologne, en Bulgarie, en Belgique, en Irlande et en Espagne qu'une action concertée et commune pourra être plus fructueuse que celle menée il y a un an. Les arguments invoqués sont multiples mais deux paraissent plus convaincants : les producteurs allemands et français assurent à eux seuls plus de 50 % de la production européenne. En outre, le recours à une telle action peut être soutenu par les associations de consommateurs qui reprochent aux distributeurs des marges de gain excessives dans la mesure où les prix au détail n'ont pas baissé.

En voulant agir ainsi, les producteurs croient pouvoir exercer des pressions politiques qui amèneraient la Commission à revoir sa feuille de route relative au secteur laitier dans le cadre de la réforme de la Politique agricole commune (PAC). Celle-ci prévoit, en effet, la disparition totale des quotas laitiers, le 1er avril 2015.

### **Europe – 26 juin 2009**

#### ***Les pays membres demandent à la Commission de formuler des propositions pour développer l'aquaculture européenne***

Au cours de leur dernière réunion tenue à Luxembourg les 22 et 23 juin 2009, les Ministres de l'Agriculture et de la Pêche des pays membres de l'Union européenne ont demandé à la Commission de formuler des propositions concrètes d'ici la fin de l'année 2009, en vue de développer l'aquaculture dans un cadre qui tienne à la fois compte des impératifs de la compétitivité internationale mais aussi de la santé des consommateurs et de la durabilité. « L'Europe a connu ces dix dernières années une stagnation du développement de son aquaculture, à la différence des autres régions du monde », ont constaté les Ministres des 27 à l'issue de la réunion. Le même constat avait été dressé au mois d'avril dernier par Joe Borg, Commissaire européen à la Pêche et aux Affaires maritimes, lors d'un débat à propos d'un plan de relance présenté par la Commission. Adopté par les pays membres, celui-ci suscite néanmoins l'inquiétude des écologistes européens qui reprochent à l'aquaculture de déséquilibrer les écosystèmes et de les polluer à travers les déjections des poissons élevés et l'utilisation de produits chimiques dans les espaces dédiés à cette activité. Des chercheurs de renommée internationale ont d'ailleurs montré que l'utilisation d'antibiotiques pour développer la pisciculture avait ravagé des bassins marins entiers. Les détracteurs du développement de l'aquaculture (qui fournit désormais à peu près la moitié des poissons consommés tous les ans) pensent qu'en renforçant la place des poissons élevés dans les assiettes, on finira par faire disparaître les poissons sauvages. Ils rappellent, à cet égard, qu'il faut parfois 5 à 6 kilos de poisson sauvage pour produire un kilo de poisson élevé.

Quoi qu'il en soit, les pays membres de l'Union européenne sont résolument convaincus que les normes sanitaires et environnementales mises en place pour développer l'aquaculture européenne sont bonnes et fiables. Ce qui les inquiète en revanche, ce sont les investissements colossaux que la Chine est en train de consacrer au développement de son aquaculture. Ce pays à lui seul assure, en effet, environ 70 % de la production aquacole mondiale alors que celle de l'UE n'en représente actuellement que 2 %.

### **Méditerranée – 27 juin 2009**

#### ***Union pour la Méditerranée, réunion ministérielle sur le développement durable***

Le 25 juin, s'est tenue à Paris une réunion ministérielle de l'Union pour la Méditerranée (UpM) portant sur les projets de développement durable. Cette réunion, organisée à l'initiative de la coprésidence franco-égyptienne, marque une nouvelle étape dans la mise en œuvre de l'UpM dont la dynamique était entravée ces derniers mois. 35 des 43 pays membres étaient présents, dont fort symboliquement le ministre israélien de l'environnement, Gilad Erdan, et le ministre de l'économie de l'autorité palestinienne Bassem Khouri.

L'objectif de la réunion était de faire le point sur les projets concernant quatre enjeux majeurs : l'eau et l'environnement, les transports, l'énergie et le développement urbain durable. Cinq projets pour un montant d'un milliard d'euros ont été finalement retenus parmi plus de 200 projets évalués. Nombre de projets examinés par les ministres s'inscrivent dans le cadre du Plan solaire méditerranéen (PSM), projet phare de l'UpM qui concerne les énergies renouvelables, les questions d'efficacité énergétique et d'interconnectivité entre pays. L'une des pistes à l'étude est la création de gigantesques centrales solaires thermodynamiques dans le Sahara, qui permettraient d'alimenter la rive Sud de la Méditerranée, mais aussi, via des câbles sous-marins, l'Europe. Le

développement durable des villes a également été au cœur des débats, tenant en compte que la population des villes du Sud de la Méditerranée devrait croître de 100 millions de personnes en 2025 par rapport à 2000. Parmi les projets retenus lors de la réunion figure l'extension d'une station d'épuration au Caire qui permettra de traiter les eaux usées de 2 millions de personnes, la construction d'une centrale photovoltaïque au Maroc, la mise en place des pompes d'irrigation alimentées par des panneaux solaires en Tunisie ainsi qu'un projet d'adduction d'eau à Gaza. Selon Jean-Louis Borloo, le ministre français de l'écologie, une quarantaine de projets de plus devraient pouvoir être adoptés lors des prochaines réunions. Par ailleurs, les bailleurs de fonds internationaux, parmi lesquels la Banque européenne de l'investissement (BEI), l'Agence française du développement (AFD), la Banque mondiale (BM) ou la Banque africaine de développement (BAD), ont annoncé qu'ils apporteraient un financement de près de 23 milliards d'euros. Or, les besoins pour l'ensemble des projets ont été évalués par la BEI à 200 milliards d'euros sur les vingt prochaines années.

Une réunion des hauts-fonctionnaires de l'UpM est prévue le 7 juillet à Bruxelles, en parallèle à une réunion euro-méditerranéenne des ministres de l'économie et des finances. D'autre part, une nouvelle réunion de ministres de l'environnement de l'UpM est planifiée pour la mi-octobre à Dubrovnik (Croatie). Et d'autres rendez-vous ministériels consacrés aux transports et à l'énergie devraient avoir lieu respectivement en Egypte et en Grèce d'ici la fin de l'année.

## **Environnement - 30 juin 2009**

### ***Les propositions des agriculteurs pour faire face au changement climatique***

La Fédération Internationale des Producteurs agricoles (FIPA), organisation mondiale créée en 1946 qui promeut la coopération entre plus de 120 organisations de producteurs agricoles de 80 pays, propose, dans un document intitulé « Changement climatique : les agriculteurs apportent des solutions », des propositions provenant du secteur agricole dans le cadre des négociations du nouvel accord sur le changement climatique. Il s'agit de la déclaration finale d'une conférence tenue le 29 mai 2009 entre la FIPA et le Danish Agricultural Council à Copenhague, document qui a été rendu à la ministre des changements climatiques et de l'énergie du Danemark.

Tout d'abord, la déclaration reconnaît la spécificité de l'agriculture et réclame une distinction entre les émissions anthropiques et celles qui ne le sont pas, affirmant que les agriculteurs ne peuvent être tenus pour seuls responsables des processus naturels qui émettent des gaz à effet de serre (GES). Le document souligne aussi le rôle crucial de l'agriculture dans tout accord mondial sur les changements climatiques, puisque non seulement ce secteur est fortement touché par ce phénomène, mais aussi et surtout parce qu'il offre des solutions à long terme de résistance et d'adaptation. En effet, le potentiel d'atténuation que détient l'agriculture est censé atteindre 5,56 gigatonnes d'équivalent CO2 par an d'ici 2030, ce qui est considérable par rapport à ses émissions, qui représentent 13,5 % des émissions GES anthropiques mondiales. Selon la FIPA, de nombreuses études reconnaissent que le piégeage des GES par l'agriculture est un moyen aussi rapide que rentable d'atténuer les émissions. Par ailleurs, afin d'assurer le potentiel d'atténuation de l'agriculture, il est crucial d'adapter le secteur agricole au changement climatique pour assurer la sécurité alimentaire et énergétique dans l'avenir. Mais cette responsabilité doit être partagée avec l'ensemble de la société. Dans ce sens, le document précise que les agriculteurs ont besoin notamment de mécanismes financiers appropriés pour les récompenser des services des écosystèmes qu'ils assurent et les inciter à adopter des pratiques technologiques agricoles favorables au climat. De plus, il est nécessaire d'aider les agriculteurs vulnérables à s'adapter aux changements climatiques.

Au total, la FIPA demande l'intégration totale de l'agriculture dans le protocole post-Kyoto qui doit être conclu à Copenhague en décembre 2009, et même d'envisager un éventuel accord sectoriel.

## **Monde – 30 juin 2009**

### ***L'Organisation de la Conférence islamique face et la crise alimentaire***

L'Organisation de la Conférence islamique (OCI), organisation créée en 1969 qui regroupe 59 États, se préoccupe de plus en plus des impacts de la crise alimentaire sur ses pays membres ainsi que des perspectives de développement du commerce et des investissements dans le secteur agricole. C'était justement le thème principal d'un atelier tenu les 17 et 18 juin 2009 à Casablanca, au Maroc. La rencontre a été organisée par le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC), organe subsidiaire de l'OCI, sous les auspices du Ministère du Commerce extérieur du Royaume du Maroc et en collaboration avec la Société internationale islamique de financement du commerce (ITFC/Groupe de la Banque islamique de développement, BID). Il s'inscrit dans le cadre des résolutions de la 24ème session du Comité permanent pour la coopération économique et commerciale entre les Etats membres de l'OCI (COMCEC), tenue en octobre 2008 à Istanbul, en Turquie. En effet, le COMCEC, face aux évolutions économiques mondiales, avait prévu de débattre de ce sujet tout au long de l'année.

L'objectif de cette rencontre était donc de rassembler des experts des États membres de l'OCI afin d'analyser les développements récents de l'économie mondiale et la variabilité des prix des produits agricoles stratégiques ainsi que les causes de la crise alimentaire et ses répercussions sur les politiques agricoles dans les pays en développement. Les débats ont porté également sur les perspectives de développement du commerce et d'investissement dans le secteur agricole. Les participants ont insisté sur la nécessité de financement et d'investissements pour accéder aux marchés internationaux, ainsi que sur le développement de l'offre bancaire et l'encouragement des microcrédits pour soutenir les exploitations familiales. Des recommandations ont été émises pour le désenclavement du monde rural, l'encouragement des investissements dans les infrastructures de transport, la distribution et le stockage des produits agricoles, outre la promotion de la production des fertilisants et des semences sélectionnées.

La rencontre fut aussi l'occasion pour les participants de lancer un plaidoyer afin de promouvoir la coopération et garantir la sécurité alimentaire dans le monde islamique. Cette coopération passerait par l'élaboration de stratégies impliquant les instituts de recherche agronomiques et les offices de commercialisation des produits nationaux, ainsi que la mise en place d'un programme régional traitant de la sécurité alimentaire. Dans ce sens, le ministre marocain du Commerce extérieur, M. Abdellatif Maazouz, a appelé les experts et participants à proposer un plan d'action multidimensionnel susceptible d'atténuer les effets de la crise alimentaire sur les pays membres de l'OCI, soulignant la nécessité d'adopter une stratégie de complémentarité pour mieux répondre aux besoins de nombreux pays membres à vocation agricole. De leur côté, MM. Ferruh Tigli, directeur général du COMCEC, et Nabi Benmoussa Touri, représentant de l'ITFC, ont remarqué que la BID, qui a déployé beaucoup d'efforts l'an dernier en faveur des pays membres les plus touchés par la crise alimentaire, devrait en fournir davantage.

Le rapport et les recommandations de cet atelier vont être présentés lors de la prochaine session ministérielle de commerce de l'OIC qui doit avoir lieu à Istanbul entre le 5 et le 9 novembre 2009.

**Turquie - 1er juillet 2009**

***L'agriculture biologique en croissance mais encore loin des niveaux européens***

Un rapport mené par le Centre de recherche économique et sociale de l'Université Bahçeşehir (BETAM, Istanbul), publié en avril 2009, décrit les caractéristiques de l'agriculture organique en Turquie ainsi que l'évolution du secteur ces dernières années. Le rapport, intitulé « Organic agriculture is expanding in Turkey », est principalement basé sur les données du Ministère turc de l'Agriculture et des Affaires rurales depuis 2004.

L'agriculture biologique en Turquie est apparue au début des années 1980, et dès lors, elle s'est étendue de manière notable. En effet, selon ce rapport, tandis qu'en 1985 on ne recensait que 8 exploitations agricoles biologiques, aujourd'hui on en trouve plus de 200 qui emploient 15 000 fermiers sur 165 000 ha, ce qui constitue le 0,5 % de la superficie agricole du pays. Depuis 2004, date à laquelle la Loi de l'agriculture biologique a été adoptée en Turquie, le nombre d'agriculteurs et des exploitations biologiques ont augmenté de 25 %, tandis que la production s'est accrue de 50%. Par ailleurs, l'extension des cultures biologiques à l'Est de la Turquie fait que 65 provinces sont désormais concernées par ce type de cultures. En revanche, la superficie moyenne de ces cultures a diminué depuis 2004. Cela est dû au fait que de plus en plus de petits agriculteurs se tournent vers l'agriculture biologique. D'autre part, la croissance de la demande sur le marché interne des produits biologiques a permis la diversification des cultures biologiques, notamment des céréales et du coton. En 2008, les premiers produits biologiques cultivés dans le pays étaient le coton, le blé, les pommes, le raisin, le maïs, la tomate et l'olive, lesquels représentent 56 % de la production totale de produits bio.

Le rapport conclut que ces tendances démontrent la nécessité de développer en Turquie des politiques spécifiques d'appui à l'agriculture biologique ainsi qu'une plus large évaluation du potentiel productif du pays. En effet, les données montrent que l'agriculture organique n'est pas développée dans certaines régions comme la Thrace ou l'Anatolie centrale, fait paradoxal si on tient compte du grand potentiel agricole. Les auteurs proposent donc des politiques en partenariat avec les institutions locales afin d'appuyer les fermiers dans la période de transition vers l'agriculture biologique et d'adaptation de leurs cultures. Autre objectif, développer plus d'opportunités de marché pour ce secteur à l'intérieur du pays. Enfin, les auteurs soulignent que la Turquie a un long chemin à parcourir en matière d'agriculture biologique pour atteindre les niveaux mondiaux et européens en termes de production et développement des marchés biologiques.

Après un premier congrès sur l'agriculture biologique organisé par l'Université Bahçeşehir en octobre 2007, une deuxième conférence est prévue dans cette même enceinte pour mai 2010. Ce serait l'occasion de rassembler les acteurs du secteur et d'analyser les difficultés rencontrées par les agriculteurs biologiques ainsi que les opportunités au regard de l'intégration économique du pays avec l'Union européenne.

## **Coopération – 3 juillet 2009**

### ***Le Brésil fut l'invité d'honneur du 13<sup>e</sup> Sommet de l'Union Africaine***

Le 1er juillet 2009, son président, Luiz Inácio Lula da Silva, invité à parler lors de l'ouverture de la réunion de chefs d'état de l'Union Africaine à Syrte en Libye, s'est dit disposé à appuyer une révolution agricole en Afrique, similaire à celle engagée au Brésil. Dans le sens du thème du sommet, intitulé « Investir dans l'agriculture pour la croissance économique et la sécurité alimentaire », Lula a expliqué que pour mettre en place une telle révolution, il est nécessaire d'investir dans l'agriculture familiale et dans la création d'emplois en milieu rural. Selon lui, l'expérience brésilienne prouve que la productivité dans l'agriculture de petite échelle et la sécurité de la production alimentaire sont cruciales pour lutter contre la faim. Aux côtés du président libyen Muammar Kadhafi, l'émir qatari, Ahmad Bin Khalifa Al Thani, le secrétaire général de la Ligue des États arabes, Amr Mussa, et le président de la Commission de l'Union Africaine, Jean Ping, Lula a aussi plaidé en faveur des bioénergies et de la production de biocarburants, en développant par exemple la culture de la canne à sucre en Afrique pour produire de l'éthanol.

D'autre part, le président brésilien a défendu sa vision d'une coopération sud-sud accrue "comme force d'attaque contre les iniquités qui persistent dans l'ordre mondial". "Nous avons avec l'Afrique des défis semblables de développement : combattre la famine et la pauvreté, garantir la sécurité alimentaire de nos populations", a-t'il assuré. Lula a proposé, en ce sens, l'organisation d'une conférence de ministres africains de l'agriculture au Brésil afin de renforcer les partenariats entre les deux continents.

Le rapprochement de Brasilia vers les pays africains et ceux du Moyen-Orient s'est beaucoup intensifié, ces dernières années, en s'appuyant sur une politique décidée de coopération et d'ouverture diplomatique, ainsi qu'à travers l'accroissement des échanges commerciaux, fortement concentrés sur les produits agricoles. En effet, alors qu'en 1998, le Brésil vendait aux pays de la Ligue arabe pour environ 1,3 milliards de dollars de produits agricoles, le volume a été multiplié par 6 en l'espace d'une décennie pour atteindre en 2008 un peu plus de 6 milliards de dollars. Ainsi, la région de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient représente actuellement environ 10 % des exportations agricoles brésiliennes. De plus, selon les dernières données du Ministère brésilien de l'Agriculture, de l'élevage et du ravitaillement, le Moyen-Orient est la deuxième région après l'Asie qui a augmenté le plus en tant que destination des produits brésiliens depuis janvier 2009 (11 % et 13 % respectivement par rapport à l'année dernière). En Afrique du Nord, deux pays, l'Algérie, le Maroc, et l'Égypte, se trouvent parmi les premières 30 destinations des produits agricoles brésiliens en 2009. L'Angola, l'Afrique du Sud et le Nigeria constituent également d'importants importateurs de produits brésiliens.

## **Espagne – 6 juillet 2009**

### ***La réforme de la PAC : désavantages et opportunités pour l'Espagne***

Une étude intitulée « La réforme de la PAC et l'agriculture espagnole : alternatives et opportunités pour l'Espagne », menée par Raúl Compés López et José María García Álvarez-Coque, professeurs de l'Université Polytechnique de Valence, plaide pour que l'Espagne repense sa propre politique agricole et assume un nouveau leadership dans le processus de réforme de la Politique Agricole Commune (PAC).

L'étude, publiée le 3 juillet 2009 par la Fondation Alternativas, affirme que le modèle de politique agricole européen actuel va vraisemblablement être réformé à l'horizon 2013 (date à laquelle prend fin le budget actuel) et va être l'objet d'importantes pressions budgétaires. En effet, aujourd'hui la PAC est la politique qui absorbe la plus grande partie du budget communautaire (55 800 millions d'euros, la moitié du budget total) et l'Espagne est le deuxième récepteur des fonds de la PAC avec 6 681 millions. Cette réforme entraînerait donc deux désavantages principaux pour l'Espagne : la re-nationalisation et la réduction du budget de l'Union Européenne (UE) pour la PAC.

Face à ce scénario, le pays doit, selon les auteurs, reconsidérer les bases sur lesquelles a été mise en place la politique agricole depuis l'adhésion à l'UE en 1986. Le secteur agricole espagnol devrait ainsi être l'objet d'une action énergique qui s'attaque à ses faiblesses, à savoir, le manque d'eau et du sol, la petite taille moyenne des exploitations, le vieillissement et la déprofessionnalisation de la main d'oeuvre, la faible productivité et la chute des investissements, entre autres.

Ainsi, les auteurs affirment que l'Espagne doit assumer un nouveau leadership interne et externe. Tout d'abord, et dans le cadre européen, l'Espagne doit soutenir une nouvelle PAC qui assure un maintien des dépenses agricoles et alimentaires, la substitution du système actuel du paiement unique pour un système de paiement lié à des objectifs non commerciaux, la réduction des disparités entre les aides aux exploitations grandes et petites et une augmentation des fonds du deuxième pilier (développement rural). D'un autre côté, le document soutient, qu'au niveau interne, l'Espagne doit promouvoir une politique agroalimentaire d'état basée autour de 5 axes : compétitivité, rentes, agriculture durable, diversification agricole et innovation. Selon les auteurs, cette double stratégie exige la définition d'une nouvelle vision politique qui passe par le retour d'un Ministère de l'Agriculture (actuellement appelé Ministère de l'Environnement, du Milieu rural et marin), et de la mise en place de mécanismes de coordination et prise des décisions entre les communautés autonomes et le gouvernement central. L'idée est que l'Espagne puisse prendre l'initiative au sein de l'UE, redonne de l'importance stratégique au secteur agroalimentaire national et fasse que la société lui accorde une majeure reconnaissance publique.

## **Commerce - 7 juillet 2009**

### ***Le marché de la viande dans la région Moyen-Orient/Afrique du Nord***

La région Moyen-Orient Afrique du Nord constitue actuellement une importante zone d'importations de viande malgré le fait que la production totale de viande dans les pays de la région s'est multipliée par cinq depuis les années 1960. En effet, et selon les données de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), la production totale de viande serait passée de 1,2 millions de tonnes en 1961 à 6 millions de tonnes en 2007. Cependant, à cause de la forte croissance démographique de ces pays ainsi que des transformations dans les modes de consommation de la population, la demande de viande est devenue, spécialement à partir des années 2000, supérieure à l'offre. Ainsi, la consommation de viande a beaucoup augmenté entre 1980 et 2003, notamment dans des pays tels qu'Israël, l'Algérie, l'Égypte, le Maroc et la Turquie, où la quantité de viande totale consommée a plus que doublée. En conséquence, la région a enregistré une forte augmentation des importations de viande (en 2006, les importations se situaient à 745 197 tonnes, le double qu'en 1982).

Par ailleurs, d'après l'annuaire 2009 de l'Office International de la Viande (IMS), les exportations de viande vers le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord proviennent en grande partie de pays extérieurs à la région. Tandis que les États-Unis et l'Union européenne étaient les principaux partenaires commerciaux depuis des nombreuses années, aujourd'hui d'autres pays s'affirment dans ce marché. Ainsi, l'Australie est devenue un important fournisseur de viande de bœuf et de bétail, assurant par exemple 92 % des importations de mouton d'élevage. Avec la Nouvelle Zélande, elle est aussi le principal fournisseur de viande de mouton. Les deux pays sont également d'importants fournisseurs en Asie et ils se sont spécialisés au niveau international dans la viande halal en misant sur leur image de fournisseurs d'aliments haut de gamme. Le Brésil est également devenu un gros fournisseur de produits carnés dans la région : il domine notamment le marché des produits de volaille, mais aussi du bœuf. En 2004, 47,3 % de la viande importée par l'Algérie provenait du Brésil et 91 % de l'Égypte. Et aujourd'hui, l'Égypte, l'Arabie saoudite, l'Algérie et la Lybie figurent parmi les dix principaux acheteurs de bœuf brésilien. D'autres pays, comme l'Inde ou l'Argentine, sont de plus en plus présents dans le marché régional du bœuf.

Cette tendance peut se poursuivre si on tient compte du grand potentiel du marché de viande halal qui attire de plus en plus de pays exportateurs. Selon un rapport du Service d'exportation agroalimentaire du gouvernement canadien de juin 2008, les ventes annuelles de produits halal étaient estimées en 2008 à 580 milliards de dollars et le commerce mondial de produits halal

s'élevait à environ 80 milliards de dollars, soit 5 % de l'ensemble du commerce des produits agroalimentaires. Etant donné le taux de croissance de la population musulmane et l'augmentation des revenus et de la consommation dans les principaux marchés musulmans, les aliments halal pourraient représenter, dans quelques années, environ 20 % du commerce mondial de produits alimentaires.

## **Agriculture - 7 juillet 2009**

### ***Des prévisions de consommation de céréales à la hausse en 2009/2010***

Le dernier rapport mensuel du Conseil International de Céréales (CIC) du mois de juin affirme qu'il est probable que, lors de la campagne 2009/2010, la production mondiale de céréales soit dépassée par la consommation, ce qui pourrait entraîner une érosion des stocks cumulés après les récoltes record de l'année dernière. En effet, les prévisions de production mondiale des céréales sont à 1 715 millions de tonnes, soit 66 millions de moins que le record de 2008, tandis que la consommation est placée à 1 731 millions. Les réductions de production dans l'Union européenne (UE) et en Argentine, résultant de pluies insuffisantes, et en Amérique du Nord suite à des conditions trop humides, contrarient les meilleures perspectives attendues pour la Russie, le Kazakhstan et la Chine. Ainsi, même si la consommation mondiale de céréales prévue pour 2009/10 présente un repli de 5 millions de tonnes par rapport à l'année antérieure, principalement du fait de la contraction de l'utilisation dans l'alimentation animale aux Etats-Unis, elle dépasse globalement les prévisions de production mondiale pour la même année. En particulier, la consommation mondiale de maïs est placée à un record de 788 millions de tonnes, une hausse de 11 millions par rapport à 2008/09, principalement à cause d'une augmentation de son utilisation industrielle (par exemple, pour la production d'éthanol aux États-Unis), alors que les prévisions de production sont de 768 millions. Cette céréale, dont le prix et la consommation dépendent fortement de l'évolution du pétrole (à cause de sa relation avec la fabrication de bioéthanol) et du dollar américain, pourrait enregistrer une réduction des stocks d'entre 21 et 117 millions de tonnes.

Néanmoins, ces écarts entre production et consommation ne devraient pas entraîner de hausse automatique des prix des céréales. Il faut tenir en compte que toute comparaison avec la campagne antérieure est faussée puisqu'en 2008/2009 on a enregistré des chiffres record. Ainsi, la production de 2009/2010 sera plus modeste que celle de 2008, mais plus haute que celle des années antérieures. Par ailleurs, les estimations du mois de juin signalent des prévisions de stocks mondiaux de céréales à 327 millions de tonnes, le repli de 16 millions de tonnes par rapport à 2008/09 étant dû à des réductions dans l'UE et aux Etats-Unis. Pour ce qui est du commerce international, les importations de l'Europe seront particulièrement modestes. De plus, les plus grosses récoltes au Proche-Orient et en Afrique du Nord vont limiter les besoins d'importation de ces pays, notamment au Maroc où avec un peu de 100 millions de tonnes de céréales, l'année est qualifiée de récolte exceptionnelle.

D'autre part, le rapport souligne la chute des prix internationaux des céréales et des oléagineux recensés en ce mois de juin 2009, après les fortes hausses du mois de mai impulsées en partie par les gains observés sur les autres produits de base et les marchés des actions. A l'origine de cette chute, on peut trouver des ventes spéculatives et techniques sur les marchés à terme américains, un dollar américain plus ferme et divers facteurs saisonniers comme des pressions de la moisson et des perspectives généralement favorables pour la récolte mondiale, ainsi que l'effet de l'essoufflement de la demande à l'exportation.

## **Méditerranée - 8 juillet 2009**

### ***ECOFIN et FEMIP : les ministres de l'économie se réunissent à Bruxelles***

Le 7 juillet 2009, s'est tenue à Bruxelles la 2ème réunion euro-méditerranéenne des 43 ministres de finances des pays membres de l'Union pour la Méditerranée (UpM). Les Ministres ont passé en revue les mesures mises en œuvre, tant au niveau de l'Union européenne (UE) qu'à celui des pays partenaires méditerranéens, en vue de faire face aux effets de la crise financière. Ils ont également examiné les réformes économiques mises en place dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen, à savoir le climat des affaires, la libéralisation du commerce, l'amélioration du fonctionnement des institutions et des systèmes de gouvernance et la stabilité macro-économique.

La réunion a été présidée par M. Anders Borg, ministre suédois des Finances dont le pays assure la présidence de l'UE, par Mme Christine Lagarde, ministre française de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, par M. Youssef Boutros Ghali, ministre égyptien des Finances dont le pays assure avec la France la co-présidence de l'UpM et par M. Joaquin Almunia, Commissaire européen chargé des Affaires économiques et monétaires. À cette occasion, les ministres ont plaidé pour des « actions coordonnées et vigoureuses » dans la région, afin de stabiliser le secteur financier et d'appuyer la croissance économique dans un contexte de crise économique globale. Ils ont souligné que l'UpM pourrait jouer un rôle important pour faire face aux défis socio-économiques communs de la région euro-méditerranéenne. Les ministres ont donc accueilli favorablement la mobilisation des institutions internationales pour faciliter le financement des projets de l'UpM, comme l'annonce d'un programme d'investissement de 5 milliards d'euros pour les projets d'énergie renouvelable de la Banque européenne d'investissement, l'Agence française de Développement et l'allemande KfW Bankengruppe.

D'autre part, les ministres se sont félicités du lancement, en avril 2009, de l'InfraMed, premier fonds d'investissement de long terme et premier outil de financement de l'UpM, qui va compléter les instruments financiers existants comme le FEMIP. Le principal objectif de l'InfraMed est de financer sur fonds propres des projets de développement et de réalisation d'installations (projets dits « greenfield ») dans le domaine des infrastructures urbaines, énergétiques et de transport, dans les régions Sud et Est de la Méditerranée.

La réunion ministérielle ECOFIN a été suivie de celle de la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP), principal instrument financier de la coopération euro-méditerranéenne, dépendant de la Banque européenne d'investissement (BEI). Lors de cette conférence, les ministres ont examiné les principales priorités pour 2009-2011, notamment la contribution de la FEMIP pour appuyer les objectifs fixés dans le cadre de l'UpM : plan solaire méditerranéen, autoroutes maritimes et terrestres, dépollution de la Méditerranée. En outre, les ministres se sont félicités de la capacité économique de la FEMIP en 2008, malgré un contexte de difficultés économiques. Le président de la BEI, Philippe Maystadt, a indiqué que la FEMIP avait la volonté d'accélérer la mobilisation de ses prêts pour répondre à la crise. En parallèle à la réunion, la FEMIP a renouvelé son partenariat avec la FEMISE (Forum Euro-méditerranéen des Instituts de Sciences Economiques créé par l'UE). Cette collaboration, qui date de 2006, a comme but la réalisation conjointe d'études et d'analyses pour adapter l'assistance technique de la FEMIP. Les deux parties se sont mis d'accord pour que la première initiative de cette année soit le lancement d'une étude sur l'impact de la crise internationale sur les pays membres.

## **Monde – 13 juillet 2009**

### ***Initiative sur la sécurité alimentaire mondiale du G8 à l'Aquila***

Le dernier jour du Sommet du G8, tenu à l'Aquila, en Italie, du 8 au 10 juillet 2009, a été consacré à la sécurité alimentaire mondiale. A cette occasion, les pays et les organisations internationales participants ont présenté une déclaration commune intitulée « Initiative d'Aquila sur la sécurité alimentaire ».

Le texte souligne que l'effet combiné du sous-investissement dans l'agriculture, de la volatilité des prix et de la crise économique ont entraîné la montée de la pauvreté et de la faim dans les pays en développement. Ainsi, il est rappelé que le nombre de malnutris atteint, cette année, plus d'un milliard de personnes, soit un sixième de l'humanité. En conséquence, les chefs d'états s'engagent par cette déclaration à financer des projets agricoles dans les États sévèrement touchés par la crise économique, tout en assurant une assistance alimentaire d'urgence. Concrètement, ils ont promis la mobilisation de 20 milliards de dollars (soit 14,4 milliards d'euros) sur les trois prochaines années pour mettre en place une stratégie globale axée sur le développement agricole durable. Le but est notamment d'optimiser la productivité agricole, de stimuler le secteur privé, de soutenir les femmes et les petits exploitants, de préserver les ressources naturelles et de donner la priorité à la création d'emplois, à la formation agricole et à la hausse des échanges commerciaux.

Cependant, la déclaration ne donne pas de précisions sur quels seront ces nouveaux fonds ni quelles seront les contributions individuelles de chaque pays. Seul José Manuel Barroso, président de la Commission européenne, a précisé que l'UE contribuerait à cette initiative avec 3 milliards d'euros, somme qui s'ajoute au milliard d'euros débloqué par l'UE en décembre 2008 pour aider les pays pauvres à faire face à l'insécurité alimentaire.

L'organisation des agriculteurs européens, le Copa-Cogeca, a accueilli favorablement cette initiative. Le président de la FAO, Jacques Diouf, s'est aussi réjoui de ces engagements, incitant la communauté internationale à toujours plus de mesures en faveur des pauvres et des affamés. En revanche, des ONG's, comme Oxfam, ont mis en doute la portée effective de la déclaration du G8, soulignant que ces grandes promesses sont rarement traduites en actes concrets. Outre les pays du G8 (Italie, France, États-Unis, Japon, Allemagne, Grande Bretagne, Canada et Russie), étaient présents, lors de la signature de la déclaration, des représentants d'autres pays, parmi lesquels l'Algérie, l'Égypte, la Libye (en tant que présidente de l'Union Africaine), l'Espagne et la Turquie.

## **Commerce – 14 juillet 2009**

### ***La Turquie signe un Traité de libre échange avec le Chili***

La Turquie et le Chili ont signé, le 14 juillet 2009 à Santiago de Chili, un Traité de libre échange qui permettra qu'environ 98 % de leur commerce bilatéral soit exonéré de droits de douane. L'accord, qui a pour but de multiplier les échanges commerciaux entre les deux pays, a été signé par le ministre chilien des Affaires extérieures, Mariano Fernández, et le ministre de Commerce extérieure de la Turquie, Zafer Caglayan, avec la présence de la présidente chilienne Michelle Bachelet. Il doit désormais être ratifié par les Parlements des deux pays pour pouvoir pleinement entrer en vigueur. Il s'agit du quinzième accord de libre échange de la Turquie et le premier avec un pays de l'Amérique latine, ainsi que le 21<sup>ème</sup> accord de commerce bilatéral négocié par le Chili, pays qui compte le plus grand nombre de pactes commerciaux au monde.

"Cet Accord commercial signé par le Chili constituera l'accès à une zone économique de grande potentialité, pratiquement non explorée par nous", a souligné la présidente Michelle Bachelet, lors de la cérémonie de signature. En effet, pour le Chili, l'accord promet un marché potentiel de plus de 70 millions de consommateurs et en même temps une porte d'entrée vers les marchés européens de l'Est. De nombreux secteurs au Chili, dont la mine, l'agriculture, la pêche et la sylviculture, en

profiteront. Le ministre turc Zafer Caglayan a souligné, à son tour, qu'avec ce traité s'ouvrait une nouvelle période de coopération entre la Turquie et le Chili.

Cet accord, ainsi que les récentes discussions d'autres pays de la région méditerranéenne avec des pays tiers susceptibles d'aboutir à des Traités de libre échange bilatéraux, montre la volonté de ces pays d'élargir leurs partenaires commerciaux au delà des États-Unis et de l'Union européenne. Le Maroc et le Canada, par exemple, se sont rencontrés, en avril 2009, pour discuter sur des questions économiques et commerciales, notamment sur la possibilité de négocier un traité bilatéral de libre échange. Un an plus tôt, en avril 2008, l'Égypte annonçait qu'elle avait entamé des discussions avec l'Inde pour étudier la possibilité d'établir un accord de ce type. Par ailleurs, ces pays ont multiplié dernièrement les liens commerciaux avec d'autres pays émergents comme le Brésil ou la Chine.

## **Europe – 15 juillet 2009**

### ***Les producteurs européens de lait manifestent à Strasbourg***

De centaines de producteurs de lait, venus de plusieurs pays européens, ont convergé à Strasbourg, mardi 14 juillet 2009, pour interpellier le nouveau Parlement européen, le jour de l'élection de son Président, après plusieurs mois de crise. Des protestations ont eu lieu parallèlement en Belgique, en Espagne, en France et en Allemagne. La manifestation, organisée par l'European Milk Board (EMB) et la Coordination Européenne Via Campesina (ECVC), avait pour but de réclamer une politique agricole plus responsable avec des prix plus justes, une baisse des quotas laitiers et une maîtrise de la production.

Dans un communiqué commun, les deux organisations soulignent que les prix à la production, entre 20 et 22 centimes, sont très en dessous des coûts de production et menacent l'existence de nombreuses exploitations. Les producteurs demandent donc d'urgence un gel d'au moins 5 % des quotas laitiers afin de faire baisser la quantité de lait produite et de réadapter l'offre à la demande. Cela rendrait possible une augmentation des prix du lait payés aux producteurs. Au delà de cette mesure à court-terme, le communiqué indique qu'il serait nécessaire d'introduire un changement de système pour rendre effective la maîtrise de la production laitière. L'Union européenne (UE) doit ainsi agir pour rééquilibrer le marché à moyen et long terme, à travers l'adoption d'instruments qui rendent possible un ajustement annuel des quantités. Le critère à prendre en compte est d'arriver à un prix du lait à la production qui couvre les coûts. C'est une condition nécessaire pour un revenu suffisant et aussi pour une production laitière durable dans toute l'Europe.

La Commission européenne refuse pour le moment le maintien des quotas. Cependant, les ministres européens de l'Agriculture s'étaient mis d'accord, lundi 13 juillet 2009, sur le principe d'une prolongation d'un régime d'aide pour les producteurs de lait jusqu'à fin février 2010. Cette période d'achats "d'intervention publique", ouverte le 1er mars, devait arriver à échéance au 31 août. La décision de prolongation permettra aux producteurs qui ne peuvent vendre leur beurre ou ne veulent pas le faire en raison des prix trop bas, de recevoir pendant plus longtemps des subventions pour pouvoir le conserver au frais, en attendant un redressement des prix sur le marché. Des pays comme l'Allemagne, la France et l'Espagne ont déjà souligné que cette mesure n'était pas suffisante et ont donc réclamé plus d'actions de la part de l'UE. Néanmoins, les Ministères de l'agriculture européens attendent, pour se prononcer, le rapport que doit présenter, le 22 juillet 2009, la Commissaire européenne de l'Agriculture, Mariann Fischer Boel, avec une analyse du secteur du lait et des propositions pour sortir de la crise. Les ministres devraient aborder cette proposition lors d'un Conseil extraordinaire qui doit se tenir le 7 septembre 2009.

**23 juillet 2009 – Turquie**

***Un plan stratégique pour réduire la production de noisettes***

Le Ministère turc de l'agriculture et des affaires rurales a présenté, le 14 juillet 2009, un plan stratégique qui vise à réduire la production nationale de noisettes. Concrètement, le Ministère prévoit l'élimination totale en 3 ans des fermes illégales implantées dans le pays qui constituent, depuis quelques années, une forte concurrence pour les producteurs nationaux autorisés. En effet, la Turquie, premier producteur et exportateur mondial de noisettes, a un système qui oblige aux fermiers de noisettes à s'enregistrer pour avoir accès aux licences, afin que l'État puisse contrôler la production totale de noisettes. Or, malgré l'existence de ce dispositif, les fermes non autorisées ont augmenté fortement, ce qui est devenu un fardeau pour l'économie nationale. D'abord parce que la prolifération de cultures a contribué au fléchissement de la production déjà abondante et donc à l'instabilité des prix du marché. Ensuite, pour éviter la chute des prix, depuis 4 ans le gouvernement mène une politique d'intervention par laquelle il achète les excédents pour empêcher que ceux-ci inondent le marché. Par exemple, en 2008, le gouvernement a dépensé 473 millions d'euros pour financer la stabilité du marché. Or, cette politique coûteuse est contreproductive puisqu'elle constitue en même temps un stimulant à la surproduction.

Ainsi, le nouveau plan présenté par le Ministère cherche à freiner l'expansion incontrôlée de cette culture, et donc à réduire la production nationale. L'État va donc dédier 1,2 milliards d'euros pour encourager les producteurs illégaux à arrêter la production de noisette et à s'orienter vers un autre type de culture. Cela signifie que toutes les zones de noisetiers sans certificat officiel doivent être déracinées et substituées par d'autres cultures. En parallèle, le gouvernement va payer 853 millions d'euros aux fermiers qui cultivent seulement dans des zones avec licence afin de stimuler la légalité de la production. Le Ministre turc de l'agriculture, Mehmet Mehdi Eker, a aussi annoncé que l'État stoppera sa politique de subvention du secteur. Ainsi, l'Office étatique de produits agricoles (TMO), l'organisme public d'intervention ne va plus acheter les excédents des noisettes. Néanmoins, l'office dispose actuellement de 535 000 tonnes de noisettes en stock. En conséquence, même si la TMO ne libère pas ce stock dans le marché intérieur afin d'éviter les fluctuations du prix, il ne va pas être non plus détruit et donc il peut continuer à peser sur les prix du marché à court et moyen terme.

Les organisations de producteurs de noisette ont accueilli favorablement cette initiative gouvernementale puisqu'elle devrait bénéficier aux producteurs et exportateurs légaux, un puissant groupe agricole dans le pays. En 2005, la production turque de noisette représentait entre 70 % et 80 % de la production mondiale et occupait une superficie de 642.000 ha. Les noisettes, cultivées principalement sur les bords de la mer Noire, au Nord-est du pays, constituent le gagne-pain de 2 millions de Turcs. Les exportations de noisette génèrent un bénéfice pour le pays compris entre 1 et 1,5 milliards de dollars annuels. La production attendue cette année est de 500 000 noisettes avec des bénéfices de 1,3 milliards de dollars grâce à l'exportation. Néanmoins, la Turquie doit faire face à une concurrence croissante (Italie, l'Espagne, l'Azerbaïdjan, les Etats-Unis, le Chili et la Géorgie).



**Le Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM)** a été créé, à l'initiative conjointe de l'OCDE et du Conseil de l'Europe, le 21 mai **1962**. C'est une **organisation intergouvernementale** réunissant **treize** Etats membres du bassin méditerranéen (Albanie, Algérie, Egypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Liban, Malte, Maroc, Portugal, Tunisie et Turquie).

Le CIHEAM se structure autour d'un **secrétariat général** situé à Paris et de **quatre Instituts agronomiques méditerranéens** (Bari, Chania, Montpellier et Saragosse).

Avec au cœur de son activité trois missions fondamentales (**formation, recherche, coopération**), le CIHEAM s'est progressivement imposé comme une référence dans ses domaines d'activité: **l'agriculture, l'alimentation et les mondes ruraux Méditerranée**.

**[www.ciheam.org](http://www.ciheam.org)**

Founded in **1962** at the joint initiative of the OECD and the Council of Europe, CIHEAM is an **intergovernmental organisation** comprising **thirteen** member countries from the Mediterranean Basin (Albania, Algeria, Egypt, Espagne, France, Greece, Italy, Lebanon, Malta, Morocco, Portugal, Tunisia and Turkey).

CIHEAM is made up of a **General Secretariat** (Paris) and **four Mediterranean Agronomic Institutes** (Bari, Chania, Montpellier and Zaragoza).

In pursuing its three central missions (**education, research and cooperation**) CIHEAM has established itself as a reference in its fields of activity: **Mediterranean agriculture, food and rural development**.